

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



LYCÉES



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ATTRACTIVITÉ



ÉCONOMIE



TRANSPORTS



ADMINISTRATION



EDITO / SOMMAIRE PAGE **3**



L'EXÉCUTION DU BUDGET 2020 PAGE **5**



**POUR UNE ÉCONOMIE NORMANDE DYNAMIQUE,
ATTRACTIVE & INNOVANTE** PAGE **13**



**POUR PERMETTRE À CHACUN DE BÂTIR SON AVENIR,
RÉUSSIR SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLE** PAGE **17**



**POUR DES TRANSPORTS EFFICACES
AU SERVICE DES PERSONNES & DE L'ÉCONOMIE** PAGE **23**



**POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
& ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES** PAGE **27**



**ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT
DE LA NORMANDIE** PAGE **31**



ADMINISTRATION RÉGIONALE PAGE **35**



© Eric Biernacki/Région Normandie

ÉDITO

Hervé Morin, président de la Région Normandie

Comme chaque année, la Région rend compte à travers ce rapport de l'activité annuelle de ses services, de l'avancée de ses projets et de l'exécution de son budget.

Comme en 2020, l'exercice 2021 a été impacté par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les directions, services et agents de la Région se sont mobilisés sans relâche pour soutenir les acteurs économiques, associatifs, touristiques et culturels en adoptant des mesures dédiées.

2021 a également été marqué par la mise en place du Pack Numérique Lycéen, destiné à accompagner la transition numérique et à lutter contre la fracture numérique. A la rentrée 2021, tous les lycéens normands entrant en Seconde ou en MFR se sont vu remettre un ordinateur par la Région. L'ensemble des lycées dispose aussi désormais d'un espace numérique de travail totalement repensé et d'un bouquet de ressources pédagogiques et de services en ligne.

Pour faire face à la pénurie de personnels de santé qualifiés, encore accrue par le contexte de crise sanitaire, la Région a augmenté de manière significative le nombre de places de formation, notamment pour les métiers d'infirmier, d'aide-soignant et d'accompagnant éducatif et social.

Dans le domaine des transports, l'intermodalité et les déplacements du quotidien demeurent des priorités pour la collectivité régionale. Les lignes de trains et de cars (hors transports urbains) qui sillonnent la Normandie sont désormais réunies sous une seule et même bannière : Nomad, le réseau de mobilité normand. L'habillage des cars aux couleurs Nomad s'est poursuivi, avant celui des points d'arrêt, abris voyageurs, fiches horaires... Côté ferroviaire, 2021 a vu la livraison de 40 nouveaux trains Omneo Premium, permettant de retirer les anciens Corail de la circulation.

Avec plus de 552 M€ investis au bénéfice des Normands et un niveau d'endettement maîtrisé, la Région affiche toujours une remarquable santé financière.


94,4%

de taux d'exécution budgétaire


552 M€

de dépenses d'investissement


85,8 M€

d'aides aux entreprises


1 229

 aides dans le cadre des dispositifs
Impulsion

103

 entreprises soutenues au titre
du dispositif ARME

143

nouvelles allocations de thèse


130 125

lycéens


90,26 M€

 d'investissement consacrés aux travaux
dans les lycées

114 796

étudiants


 Plus de **9 M€**
mobilisés pour l'enseignement
supérieur et la vie étudiante

29 967

 personnes entrées en formation
professionnelle

5 174

 places ouvertes en 1^{ère} année de
formations sanitaires et sociales

43 088

 jeunes inscrits dans les actions
éducatives financées par la Région

1 503

 bourses Pass Monde accordées
à des jeunes

21 M€

 investis pour rénover les
infrastructures ferroviaires

110 124

 jeunes Normands utilisant
les transports scolaires

15,91 M€

consacrés au Plan bâtiments durables


144

 nouveaux projets soutenus par les fonds
européens FEDER, FSE, IEJ, REACT-EU

3 460

projets FEADER programmés


1 705

 délibérations adoptées par la
Commission permanente

L'exécution du budget 2021

MALGRÉ UNE ANNÉE 2021 IMPACTÉE PAR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE, L'EXÉCUTION DU BUDGET CONFIRME LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA RÉGION AVEC UN TAUX D'EXÉCUTION DE 94,4 % ET UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE 552 M€. LA NORMANDIE RESTE LA RÉGION LA MOINS ENDETTÉE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE.





Après une année 2020 très particulière, marquée par les effets de la crise sanitaire dont le coût net en valeur absolue pour la seule année 2020 atteint 128,3 M€, l'année 2021 renoue avec des masses financières aux ordres de grandeurs plus connus habituellement, que ce soit sur le fonctionnement que sur l'investissement, avec comme cela avait été prévu, une baisse de l'investissement ferroviaire. Pour autant, les effets de la crise sanitaire sur les finances régionales n'ont pas disparu, mais ils se sont amoindris tout en restant significatifs. Concernant les dépenses, les dispositifs créés et votés tout au long de l'année 2020, ainsi que l'application des textes réglementaires relatifs aux possibles indemnités des titulaires de marché ont perduré, avec un total de 42 M€ d'impacts. Par ailleurs, les dépenses relatives aux différents plans de relance, national de 29,5 M€ (dotation régionale d'investissement) européen (REACT-EU) de 117 M€ ou régional ont commencé à produire des effets et ont coexisté avec les dispositifs de lutte contre la crise.

De plus, cette année 2021 coïncide avec la montée en puissance des dispositifs tels que le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), avec 191,7 M€ de réalisation (soit +23,2 M€), ou des fonds européens du Programme opérationnels (PO) 2014-2020.

Les recettes 2021 quant à elles, connaissent un effet de rattrapage, même si celui-ci ne permet pas de revenir totalement à la situation d'avant crise, laquelle avait provoqué une diminution de ressources régionales de 44 M€ l'année précédente.

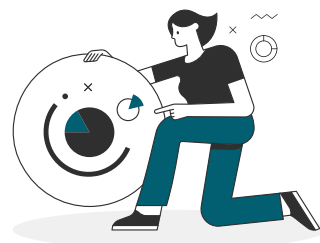
L'exécution 2021 confirme la bonne santé financière de la Région Normandie et le respect des piliers de la stratégie financière :

- les taux d'exécution des dépenses, de fonctionnement comme d'investissement, malgré les épisodes de circulation du Covid et des variants et grâce au télétravail déployé, sont restés très élevés avec un taux global de 94,40 % de réalisation. Bien qu'en en recul de 1,10 point par rapport à 2020, ce taux d'exécution des dépenses reste bien supérieur à la période 2012-2015, qui s'élève à 85,87 %.

- les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 222 M€, en hausse de 65 M€ (+5,61 %). Ce niveau est un maximum depuis 2016, mais il est la conséquence à la fois de l'augmentation des dépenses d'intervention (876 M€, soit +26 M€), corollaire de la montée en puissance des interventions régionales (PRIC, fonds UE, environnement, enseignement), des opérations exceptionnelles relatives aux provisions (+19 M€), des frais de personnel (+9,15 M€, dont près de 4 M€ sont liés à la crise), des frais dits de structure (32,4 M€, soit +5,3 M€, en raison de l'augmentation des créances irrécouvrables) et également des dépenses exceptionnelles (+4,5 M€).

Les recettes de fonctionnement quant à elles s'élèvent à 1 510 M€ et augmentent plus fortement (+8,16 %, soit +114 M€) que les dépenses.

- Il en résulte un **niveau d'épargne brute de 288 M€, en hausse de 20,5 %**, qui sans retrouver le niveau record de 2019 (316 M€) revient à un ordre de grandeur similaire à celui constaté sur la période 2016-2020 (279 M€).
- Conformément aux prévisions budgétaires et au calendrier des décaissements, notamment s'agissant des dépenses ferroviaires, **les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 552,4 M€**. Après deux années record en 2019 et 2020 avec une moyenne de 827 M€, les dépenses d'investissement marquent le pas comme cela avait été prévu dans la trajectoire financière.
- Enfin, avec un encours de dette de 628,8 M€ rapporté à l'épargne brute de 288 M€, **la capacité de désendettement s'établit à 2,18 années**, et reste bien en deçà du seuil fixé à 6 années. Il s'améliore mécaniquement par rapport à celui de l'année précédente, qui s'élevait à 2,5 années.



LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

Données en M€	CA 2019	CA 2020	CA 2021
(1) Recettes réelles de fonctionnement	1 497,39	1 396,28	1 510,18
(2) Dépenses réelles de fonctionnement	1 181,05	1 157,33	1 222,29
(3) Epargne brute = (1)-(2)	316,34	238,95	287,89
(4) Excédent n-1 reporté	149,33	41,84	10,12
Recettes réelles d'investissement (hors c\1068)	334,91	487,66	288,04
Dépenses d'investissement (hors dette)	810,08	845,58	552,42
(7) Remboursement du capital de l'emprunt (hors opérations neutres de la dette)	53,65	54,75	60,37
Epargne nette	262,68	184,20	227,52
Emprunt souscrit	105,00	142,00	93,00
Excédent d'investissement BA fonds européens	0,00	0,00	0,00
(9) = (3)+(4)+(5)-(6)-(7)+(8) Excédent N libre d'affectation	41,84	10,12	66,26
Encours de dette	508,96	596,21	628,84
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	1,61	2,50	2,18
Epargne brute/recettes de fonctionnement	21,13%	17,11%	19,06%

Le niveau de recettes (1 510 M€) et de dépenses (1 222 M€) d'euros en fonctionnement jamais atteint permet de dégager **une épargne brute (excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles) de 287,89 M€, supérieure à la moyenne constatée sur la période 2016-2021 : 280,59 €**.

Le taux d'épargne remonte à 19,06 % contre 17,11 % en 2020.

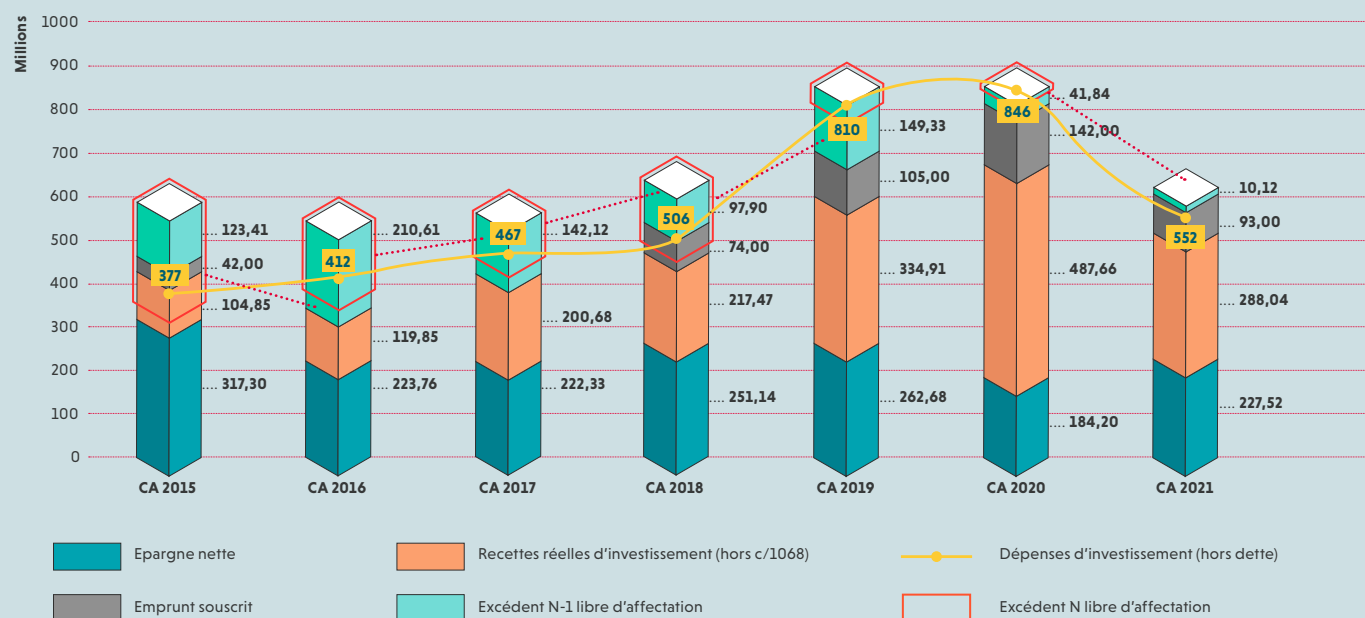
L'épargne brute permet de rembourser le capital de la dette à hauteur de 60,37 M€. L'épargne nette ainsi obtenue s'établit à 227,52 M€, qui, complétée des recettes d'investissement (hors em-

prunt) de 288,04 M€, aboutit à un montant de ressources propres de 515,56 M€. Ces ressources propres financent donc 93,4 % des dépenses d'investissement.

Ainsi, le besoin de financement 2021 ne représente que 36,86 M€. En janvier 2021, le solde d'un emprunt de 150 M€ au taux fixe de 0,49 %, accordé en juillet 2020, a été versé. Il a permis de couvrir ce besoin de financement et d'augmenter l'excédent libre d'affectation de 56,1 M€ pour atteindre 66,2 M€.

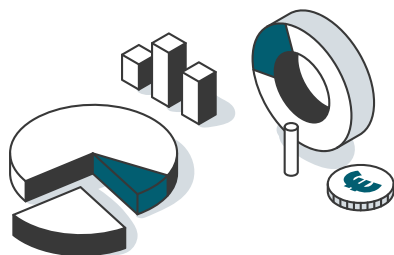


ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

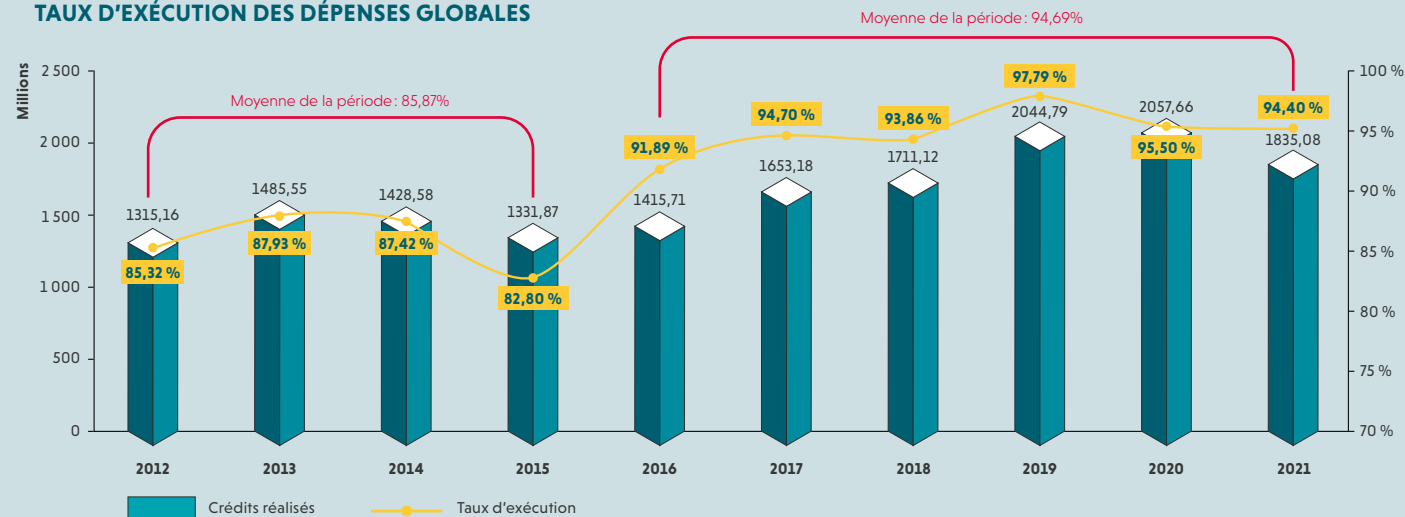


L'exécution budgétaire

Avec 94,4 %, le taux d'exécution des dépenses est proche de la moyenne constatée sur la période 2016-2021 qui s'élève à 94,69 %.



TAUX D'EXÉCUTION DES DÉPENSES GLOBALES





LES DÉPENSES GLOBALES

Le total des dépenses réelles mandatées en 2021 (hors mouvements neutres de la dette) atteint 1,835 Md€, dont 1,222 Md€ de dépenses de fonctionnement et 613 M€ de dépenses d'investissement (dont 60,37 M€ de remboursement en capital de dette).

Avec un montant total de 659 M€, la formation des jeunes et des adultes devient le premier poste de dépenses en 2021 qui représente 36 % des dépenses contre 29 % en 2020.

Conformément à l'échéancier fixé dans la convention trains pour l'achat de nouvelles rames (27,9 M€ en 2021 contre 356 M€ en 2020), la part des dépenses consacrées aux transports a mécaniquement diminué pour atteindre 531 M€, soit 29 % des dépenses régionales contre 35 % en 2020.

Les charges de personnel atteignent 220 M€, soit 18 % de la section de fonctionnement.

LES RECETTES GLOBALES

Le montant total des recettes réelles en 2021 (hors emprunt et gestion active de la dette) s'élève à 1,798 Md€, en baisse de 85,7 M€, soit -4,6 % par rapport à 2020. Cette diminution se décompose ainsi :

- une augmentation de 8,2 % des recettes de fonctionnement (+113,9 M€)
- une baisse attendue de 40,9 % des recettes d'investissement (-199,6 M€) liée à l'échéancier de versement de Agence de financement des infrastructures de transports ferroviaire (AFITF) relatif aux trains Intercités dont l'optimum se situait en 2020. Le 5^e et dernier versement a été effectué par l'AFITF en 2021.

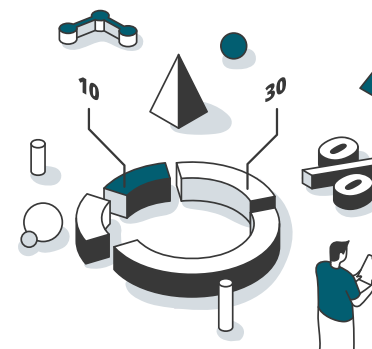
Les recettes de la section de fonctionnement (1 510 M€) représentent 84 %, tandis que la part des recettes d'investissement (288 M€) atteint 16 %.

ANALYSE PAR SECTIONS

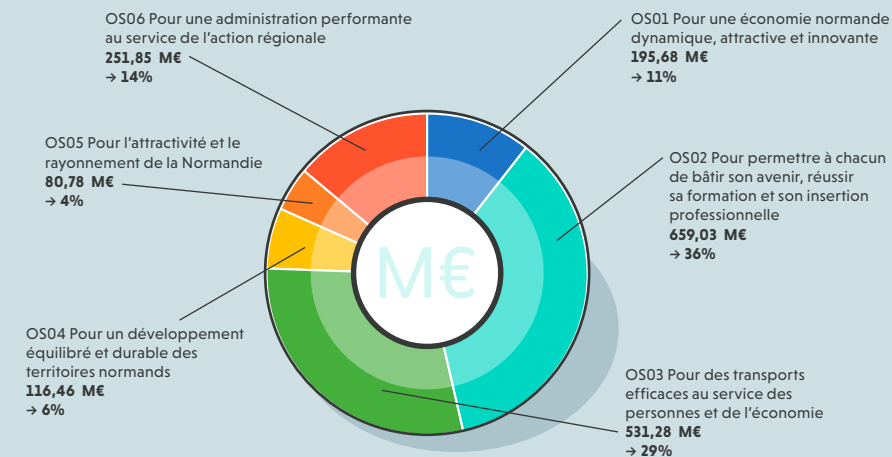
En fonctionnement, les recettes augmentent plus vite que les dépenses :

- Les recettes s'élèvent à 1,510 Md€ contre 1,396 Md€ en 2020, soit +113,9 M€, soit +8,16 % par rapport à 2020.

Plusieurs variations, présentées dans le graphique ci-dessous, sont à l'origine de cette hausse.

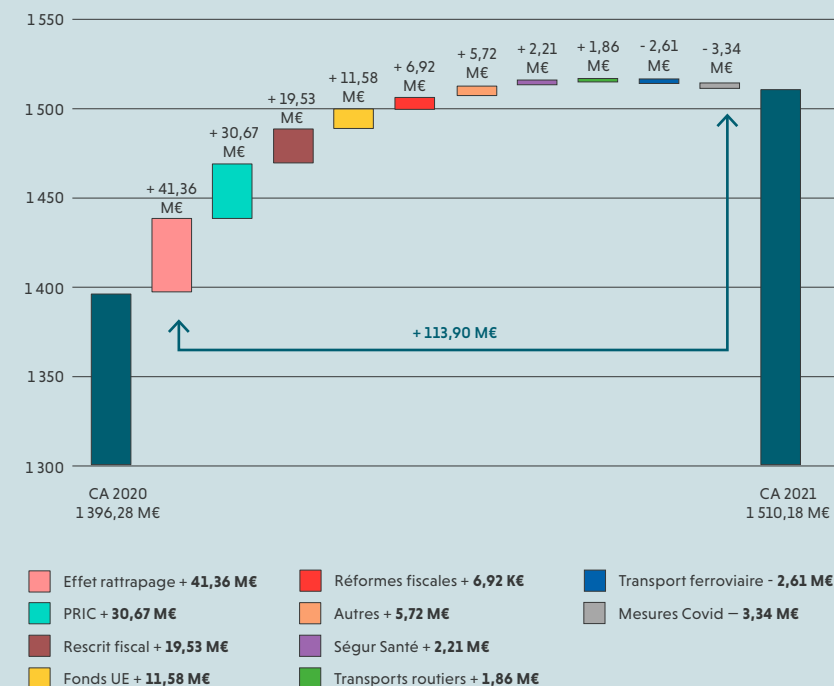


STRUCTURE DES DÉPENSES (1,84 MDS€) PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE - CA 2021



Opérations réelles en M€ (dette comprise et hors mouvements neutres de la dette).
Les dépenses du personnel et assimilés sont intégrées dans chaque OS.

DÉCOMPOSITION DE L'ÉVOLUTION DES +114 M€ DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement 2021 sont constituées à hauteur de 76 %, soit 1,1 Md€ par des recettes fiscales, dont la TVA, qui atteint 617 M€, soit 41 % des recettes de fonctionnement. Suite à la réforme des impôts de production et à la crise sanitaire, l'Etat a supprimé la part régionale de CVAE pour lui substituer une fraction de TVA supplémentaire. La TVA devient donc la 1^{ère} ressource régionale.

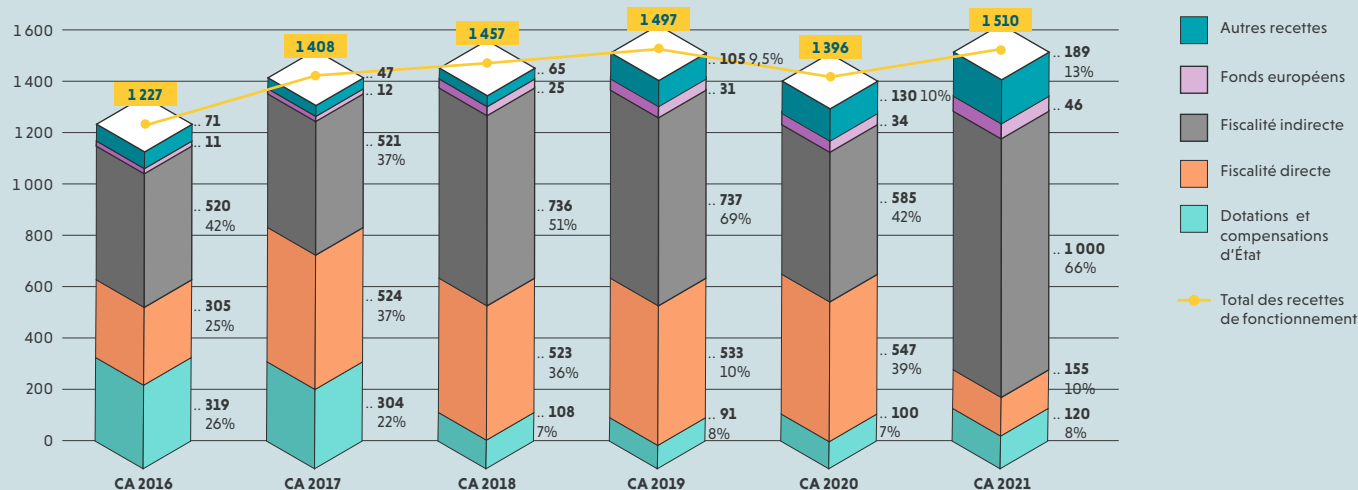
La fiscalité directe passe de 547 M€ en 2020 à 155 M€ en 2021 et ne représente plus que 10 % des recettes de fonctionnement.

La TICPE reste la 2^e ressource régionale avec 256,2 M€.

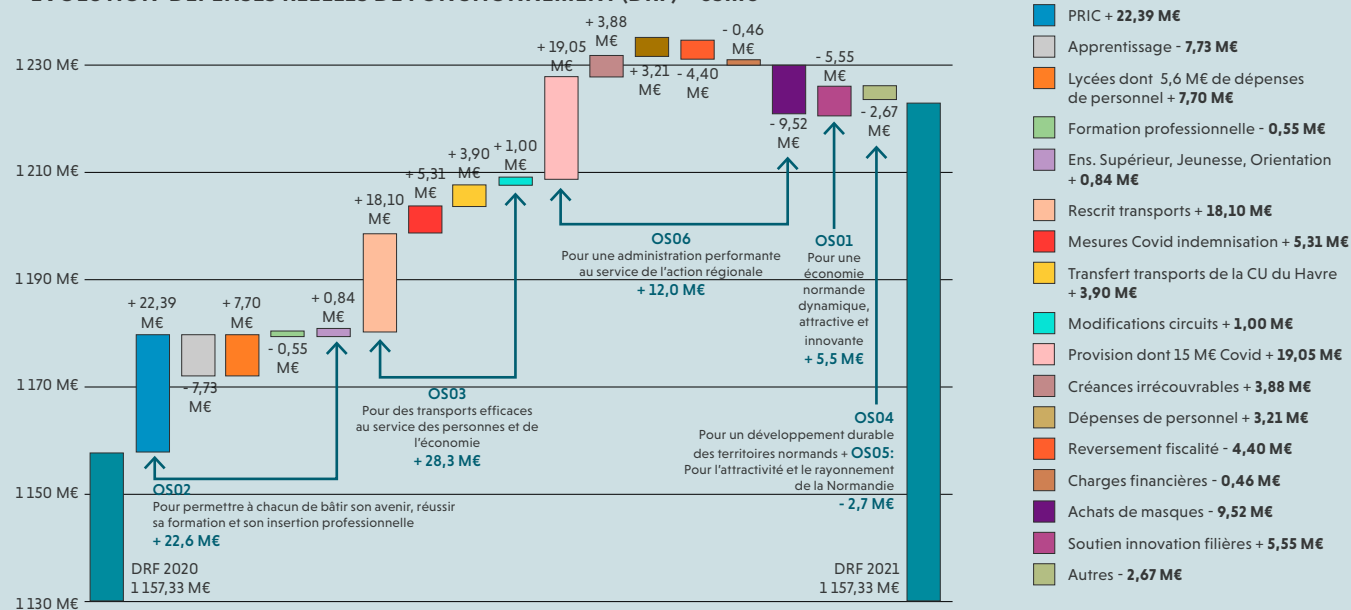
- Avec 1,222 Md€ contre 1,157 Md€ en 2020, les dépenses de fonctionnement progressent de 65 M€, soit 5,6 %. Elles augmentent donc dans une bien moindre proportion que les recettes.

A l'instar des recettes, l'augmentation des dépenses 2021 est liée à de multiples facteurs présentés dans le graphique ci-contre.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN M€)



ÉVOLUTION DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF) + 65M€





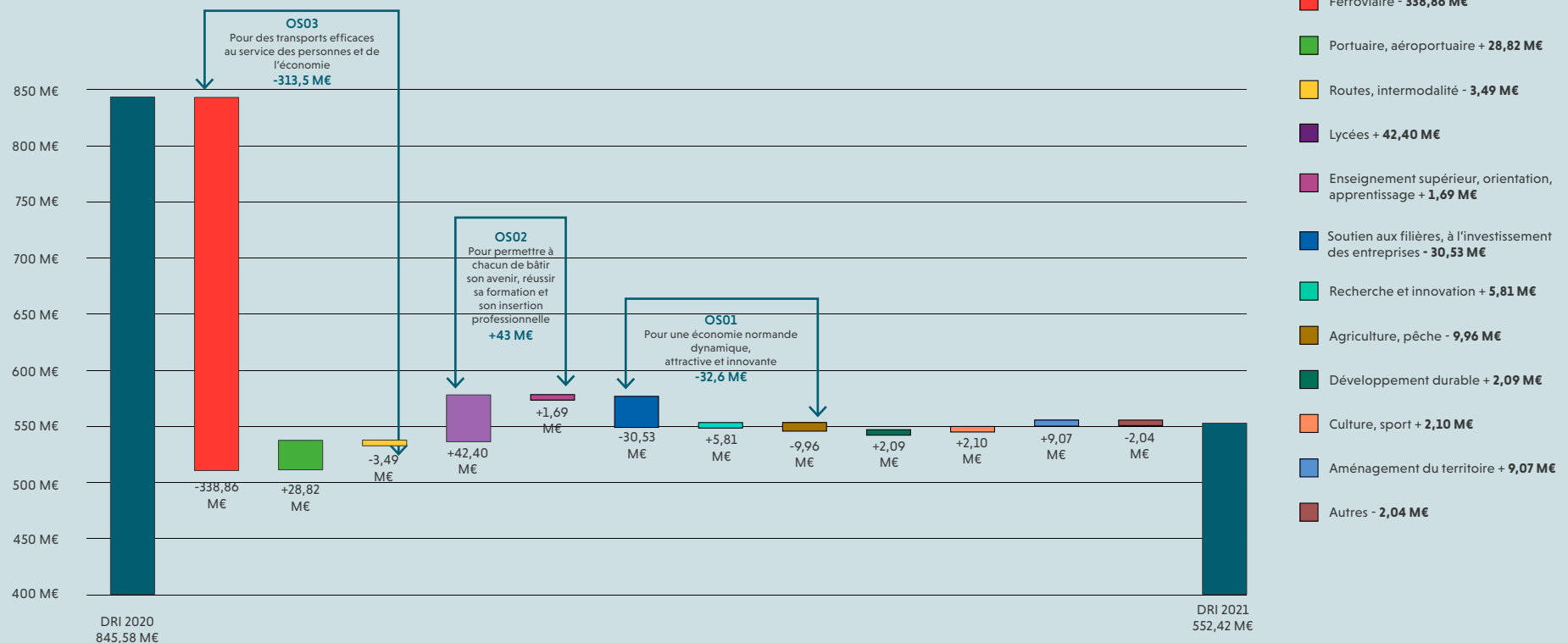
En investissement, conformément aux orientations budgétaires 2021, la trajectoire des dépenses d'investissement 2021 redescend, en phase avec une année de fin et de début de mandat pour atteindre 552 M€, soit -35 %.

Plusieurs variations, présentées dans le graphique ci-dessous, traduisent cette diminution dont notamment, la plus importante qui est liée à l'échéancier des trains qui prévoyait une baisse importante en 2021.



© Adobe Stock

ÉVOLUTION DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (DRI) - 293 M€



Les dépenses d'investissement, hors remboursement du capital de la dette et gestion active de la dette, s'élèvent à 552,42 M€.

- 49,6 % correspondent à des subventions versées à des tiers, la Région étant le principal financeur des projets d'investissements locaux d'envergure régionale, pour un montant de 274 M€. Elles diminuent de 398 M€ dont la majeure partie correspond à la forte baisse prévue par l'échéancier des trains (-337 M€).
- Les dépenses directes d'équipement représentent 38,5 % pour un montant total de 212,9 M€. 140,9 M€ sont consacrés aux lycées dont les chantiers, ralentis en 2020 avec la crise sanitaire, ont retrouvé un rythme soutenu.

Avec 153,6 M€, la formation initiale (enseignement) et continue (formation professionnelle et apprentissage) occupe le 1^{er} poste de dépenses d'investissement et en représente 28 %.

Les dépenses consacrées aux transports atteignent 144 M€, soit 26 % des dépenses d'investissement. L'économie normande représente le 3^e poste de dépenses d'investissement en 2021 avec 116,8 M€ (21%).

Enfin, la Région dédie 106,1 M€ aux territoires et à leur aménagement et 21,1 M€ pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie (culture, sport, tourisme).



La dette régionale

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette de la Normandie s'élève à 628,84 M€ contre 596,21 M€ au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 5,47 % correspondant à 32,63 M€ sur un an (93 M€ de nouveaux emprunts contre 60,37 M€ de remboursement de capital).

Le coût moyen a diminué de 0,32 % pour passer de 1,51 % en 2020 à 1,19 % en 2021. La durée résiduelle moyenne (temps nécessaire au remboursement total des emprunts en cours) a diminué d'une année pour passer de 19 ans et 11 mois en 2020 à 18 ans et 11 mois en 2021.

La Normandie reste encore la Région la moins endettée de France métropolitaine : son encours de dette par habitant (189,12 €/hab.) est nettement en dessous de la moyenne des Régions françaises hors Corse (430,52 €/hab.).





Les effets de la crise sanitaire

Bien que de moindre ampleur, ils se sont poursuivis sur l'exercice 2021 et ont engendré près de 42 M€ de dépenses nettes. Le récapitulatif des impacts de la crise sanitaire est retracé dans le tableau ci-dessous.



© Adobe Stock

IMPACT COVID sur la section de fonctionnement- CA 2021			
Dispositif, ou nature de la dépense/recette	dépenses	recettes	commentaires
Provision	15 000 000,00		Provision délibérée le 15 novembre 2021 relative aux charges non-encore connues liées au Covid, notamment dans les domaines du transport, économie, culture
Impulsion résistance	4 111 000,00	2 435 100,00	Participation des EPCI à hauteur de 60% des sommes versées. Soit une dépense nette de 1 675 900 €
Indemnisation des dépenses sanitaires (gels, masques, équipements de protection, nettoyage désinfection...) et des dépenses engagées pour prestations non-réalisées en raison des confinements des marchés de transports routiers	5 355 765,14	305 307,49	Délibération du 7 juin 2021 soit une dépense nette de 5 039 891,01 €
Indemnisation des dépenses sanitaires et prise en charge d'une partie de la perte d'exploitation selon des clés de répartition différenciées en fonction des périodes de suspensions, confinement pour les DSP transport routier	633 495,81	1 101 196,00	En dépenses : Période du 2 juin au 31 décembre 2021-avenant n°10 Kéolis : 314 525 € délibération du 13 septembre 2021 Période du 16 mars au 11 mai 2020-Avenant n°1 Covid 19 délibération du 16 décembre 2021: 126 985,35 € payés aux 4 DSP de l'Orne Période du 12 mai au 31 décembre-Avenant n°2 Covid 19-délibération du 16 décembre 2021: 191 985,46 € payés aux 4 DSP de l'Orne En recettes : Restitution de 1,1 M€ de la part de Kéolis sur la période de suspension du 16 mars au 1 ^{er} juin-avenant n°1 Covid 19-délibération du 16 décembre 2021 soit sur les DSP, une recette nette de 467 700,19 €
Sous-total impact Covid dans les transports routiers (scolaire et commerciaux)	5 989 260,95	1 406 503,49	Soit une dépense nette de 4 572 193,92 €
Soutien aux jeunes diplômés rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail en raison de la crise sanitaire	1 969 166,34	1 969 166,34	Marchés de formation. Les dépenses sont valorisées dans le cadre du PRIC et génèrent donc une recette équivalente
Fonds de soutien au CFA au titre des aides d'urgence COVID	540 533,00	540 533,00	Le dispositif aides d'urgence aux CFA (CP du 22/06/2020), pour un montant total versé de 1 351 333 € sur 2020 et 2021 a été financé par les dotations de l'État pour les CFA
Augmentation des renforts dans les lycées pour assurer les mesures sanitaires	3 924 082,00		
Normandie relance culture	987 424,00		
Dotations de secours et remboursement surcoûts pour les lycées	614 685,90		
Équipements de protection, masques, autotests agents siège et lycées	584 435,98		
Indemnisation des marchés de formation professionnelle	281 114,84		
Nettoyages, désinfection des bâtiments appartenant à la Région	268 331,06		
Plan de relance tourisme	140 442,43		
Fonds de soutien jeunesse et sport	115 500,00		
Autres	46 570,20		
Fonds de soutien au secteur événementiel	43 000,00		
Nuitées soignants	5 617,40		
TOTAL FONCTIONNEMENT	34 621 164,10	6 351 302,83	
Soit une dépense nette	28 269 861,27		

TOTAL GENERAL DES DEPENSES BRUTES	52 072 164,10
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 351 302,83
TOTAL GENERAL DES IMPACTS COVID sur 2021 (en dépenses nettes)	45 720 861,27

IMPACT COVID sur la section d'investissement - CA 2021		
Dispositif, ou nature de la dépense/recette	dépenses	commentaires
Soutien à Brittany ferries	15 000 000,00	délibération du 12 octobre 2020 accordant une avance en compte courant d'associés à SENACAL et SENAMANCHE pour un total de 35 M€. Le solde de 20 M€ est versé en 2022
Impulsion développement	1 548 000,00	
Impulsion relance +	573 000,00	
SIAGI	280 000,00	
Dispositif ARME	50 000,00	
TOTAL INVESTISSEMENT	17 451 000,00	

Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante

DANS UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE TOUJOURS IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE, LA RÉGION A POURSUIVI EN 2021 SA MOBILISATION À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE NOMBREUSES MESURES D'URGENCE ET/OU DE RELANCE À DESTINATION DES ENTREPRISES. LA COLLECTIVITÉ A AUSSI MULTIPLIÉ LES INITIATIVES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT ET LES FILIÈRES D'EXCELLENCE, AINSI QUE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION. ELLE ACCOMPAGNE ÉGALEMENT AU QUOTIDIEN LES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES MARINES ET DU TOURISME.





Accompagnement des entreprises

CHIFFRE CLÉS

493 K€

pour soutenir les filières et pôles de compétitivité

85,8 M€

d'aides économiques aux entreprises représentant 1 377 dossiers

1 229

aides économiques aux entreprises dans le cadre des dispositifs Impulsion représentant 53,7 M€

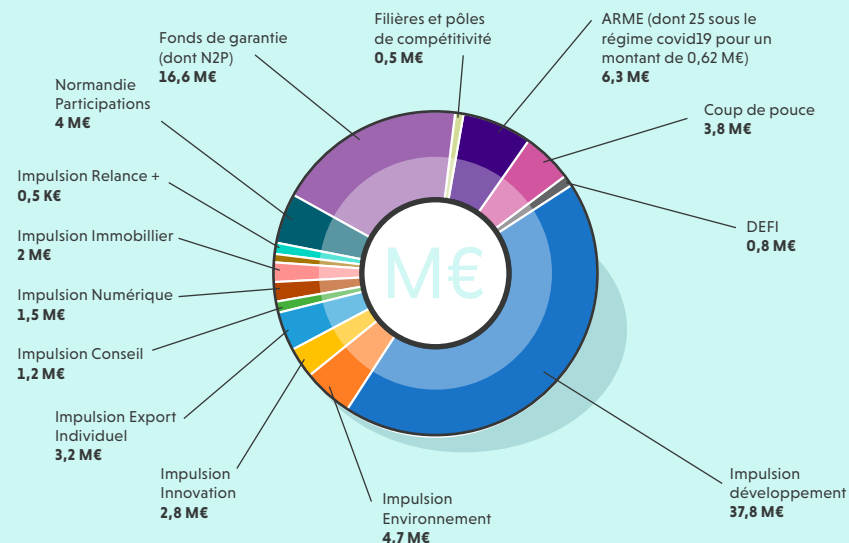
103

aides votées dans le cadre du dispositif ARME pour un montant total de 6,3 M€

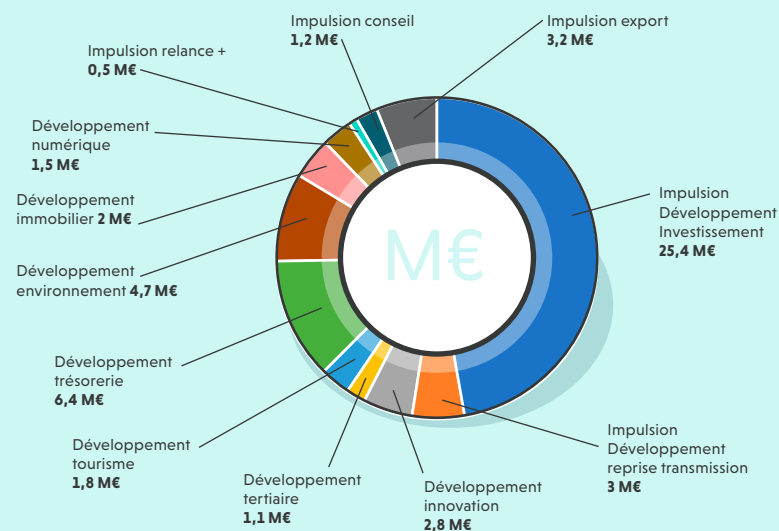
© Adobe Stock



RÉPARTITION DES AIDES ÉCONOMIQUES PAR DISPOSITIF EN M€



RÉPARTITION DES AIDES IMPULSION EN M€



DISPOSITIFS IMPULSION

La Région a accompagné, via les dispositifs Impulsion, 1 229 dossiers de demandes d'aides, représentant un soutien de plus de 53,7 M€.



STRUCTURATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

La Région a poursuivi et amplifié, en 2021, ses efforts pour renforcer les fonds propres des entreprises normandes, particulièrement impactées et fragilisées par la crise sanitaire.

Ainsi, la Région a versé, en 2021, 4 M€ à Normandie Participations (NP) permettant notamment l'abondement des fonds créés par NP, à savoir :

- Normandie Horizon, fonds de prêts participatifs au capital de 40 M€;
- Normandie Littoral, fonds d'investissement au capital de 5 M€, destiné à financer « l'économie bleue »;
- Normandie Rebond, fonds de redéploiement dont l'objectif est de favoriser la reprise de croissance des PME/ETI normandes performantes, fragilisées par la crise sanitaire.

Pour accompagner la relance économique et répondre aux problématiques d'endettement et de besoins de trésorerie, la SAS Normandie prêts participatifs a été créée en février 2021 (15 M€ versés par la Région en 2021). Elle a enregistré 190 sollicitations sur son site internet : 52 dossiers ont été instruits et 43 ont reçu un accord pour un montant total d'environ 8 M€.

1,65 M€ ont été mobilisés par la Région en 2021 pour soutenir la structuration financière des entreprises via différents autres dispositifs (NCI, SIAGI, Go Capital...).



LES AIDES 2021 POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Dans le cadre des actions directes à destination des entreprises gérées par l'Agence de développement de la Normandie (ADN), la Région Normandie a accompagné 56 dossiers via le dispositif Relance + et le fonds mutualisé avec la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 554 K€. Elle a également soutenu 1 511 dossiers dans le cadre d'Impulsion Relance-Résistance (fonds mutualisé avec les EPCI normands) à hauteur de 4,11 M€ et 2 dossiers via le fonds de soutien au secteur événementiel à hauteur de 43 K€.



RÉSEAUX D'ENTREPRISES, PARTENARIATS ET ACTIONS COLLECTIVES

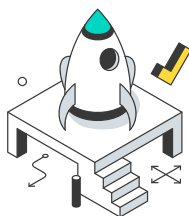
Dans le cadre des opérations collectives dédiées à l'export, deux acteurs ont été soutenus en 2021 pour un total de 575 K€ : CCI international Normandie et Business France.

Au titre de la politique de soutien aux pôles de compétitivité et aux filières, 4,331 M€ de subventions ont été versés en 2021 à ces associations, dont 3,8 M€ au titre de la nouvelle contractualisation 2020-2022, 22,7 K€ au titre de la contractualisation 2017-2019 et 521,3 K€ de crédits d'État.

ANTICIPATION ET ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES (ARME)

La Région Normandie travaille avec les acteurs qui viennent en soutien aux chefs d'entreprise en difficulté, développe des partenariats avec les acteurs spécialisés (tribunaux de commerce, sociétés fiduciaires, services de l'État...) et agit en réseau avec les partenaires relais (experts-comptables, intercommunalités, consulaires...). 21 500 € de soutien ont ainsi été votés en 2021 pour les associations APESA, 60 000 Rebonds et l'Association des tribunaux de commerce de Normandie. 21 entreprises ont bénéficié de cet appui en 2021.

Le dispositif ARME a par ailleurs permis d'accompagner 74 entreprises en difficulté pour un montant de 303,6 K€ via un audit stratégique à 360° pris en charge à 100% par la Région. Pour prévenir des difficultés en amont d'une procédure de redressement judiciaire ou de sauvegarde, la Région prend en charge 50% des frais de procédures préventives.



DÉVELOPPER L'ENTREPRENARIAT

La Région accompagne la promotion et le développement de l'entrepreneuriat à travers un service de proximité, harmonisé sur l'ensemble du territoire, accessible à tous les publics et permettant une sécurisation des parcours des porteurs de projet.

Le dispositif d'accompagnement aux créateurs-repreneurs d'entreprise « Ici Je monte ma boîte » a bénéficié en 2021 d'un financement régional à hauteur de 3,54 M€.

Recherche et Innovation

CHIFFRE CLÉS

Plus de 37,7 M€

consacrés aux projets de recherche académique dont **12,3 M€ de Feder**

143 nouvelles allocations de thèses financées ou cofinancées pour un montant de **plus de 11,6 M€**

Plus de 1,4 M€

consacrés à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

41 projets collaboratifs d'innovation accompagnés à hauteur de **3,8 M€**



SOUTENIR LA RECHERCHE

En 2021, des fonds Région et FEDER 2014-2020 ont été mobilisés pour :

- accompagner les projets et l'investissement dans la recherche (plus de 37,7 M€ dédiés dont 12,3 M€ de Feder) ;

- soutenir les jeunes chercheurs (143 allocations de recherche doctorales financées) ;
- favoriser la diffusion de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) à travers le soutien au Dôme et à l'Atrium ;
- intensifier les relations partenariales entre les laboratoires académiques et le monde de l'entreprise.

En 2021, la Région a poursuivi une collaboration active avec l'Agence nationale de la recherche (ANR), suite à la signature d'un accord de coopération visant à conforter l'excellence de la recherche normande et à favoriser son rayonnement national et international.



MISER SUR L'INNOVATION

Pour accompagner et développer l'innovation, la Région a soutenu en 2021 :

- 41 projets collaboratifs d'innovation, renforçant la coopération entre les entreprises privées et les laboratoires à hauteur de 3,8 M€ ;
- 32 projets inscrits au Programme d'investissement pour l'avenir 3 (PIA), pour un montant de 4 M€ ;
- 26 nouveaux projets de Normandie Incubation pour un montant de 856 K€ (attribution de 4 allocations jeunes créateurs pour un montant de 145 K€) ;
- des projets via Normandie Valorisation à hauteur de 351,4 K€ ;
- 4 centres de transferts de technologie pour un montant de 705,8 K€ ;
- des projets d'entrepreneuriat étudiant, les Entrep' (39,5 K€), PEPITE (49,3 K€), Mon stage ma Start'Up (8 projets accompagnés) ;
- 1,2 M€ pour l'accompagnement de start-up innovantes.



Économie sociale et solidaire

Pour permettre aux structures de l'ESS de faire face, pour la 2^e année consécutive, aux impacts de la crise sanitaire, la Région a orienté ses moyens vers l'accompagnement en ingénierie tout en maintenant son soutien direct à des projets.

1,387 M€ ont ainsi été mobilisés pour soutenir les acteurs et réseaux de l'ESS avec :

- un accompagnement en ingénierie ;
- le déploiement de dispositifs et outils spécifiques liés à la crise sanitaire ;
- le prêt Relève Solidaire permettant aux structures de reconstituer leur trésorerie, de combler les pertes non couvertes par des aides exceptionnelles et de préparer la relance de leur activité ;
- le Dispositif d'appui aux structures de l'ESS (DA-SESS) permettant d'accompagner les structures fortement fragilisées et de les sécuriser via un diagnostic approfondi ;
- le dispositif ESSOR avec le soutien des fonds européens pour les structures souhaitant se développer via un accompagnement sur-mesure alliant approche collective et individualisée.

La Région a aussi consacré 1 M€ en aides directes aux projets ESS sur l'ensemble des phases de leur développement (émergence, création, développement/consolidation) avec la mobilisation de 67 nouvelles aides .

©D. Dagulier



TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

La Région finance le Comité régional de tourisme (CRT) à hauteur de 4,5 M€ pour assurer la promotion de la destination Normandie. Dans le cadre du plan de relance de l'Union européenne, des fonds Feder REACT-EU ont été mobilisés pour une vaste campagne nationale de promotion.

Pour accompagner l'activité touristique impactée en 2021 par la crise sanitaire, la Région a poursuivi son action aux côtés des acteurs touristiques : professionnalisation des acteurs et réflexion pour les aider à se projeter et se réinventer au-delà de la crise, opérations de soutien et de relance, appui aux réseaux professionnels, démarches qualité et financements d'études. L'ensemble de ces actions ont mobilisé un total de 849 K€. L'accompagnement des projets de structuration d'offres liées aux filières touristiques s'est, par ailleurs, élevé à 517 M€.

Le syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel devenu, en 2021, établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), a été accompagné par la Région à hauteur de 889 M€.

CHIFFRE CLÉS

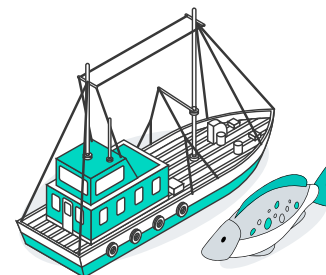
9,3 M€

de crédits régionaux dédiés au tourisme en 2021

NORMANDIE ATTRACTIVITÉ

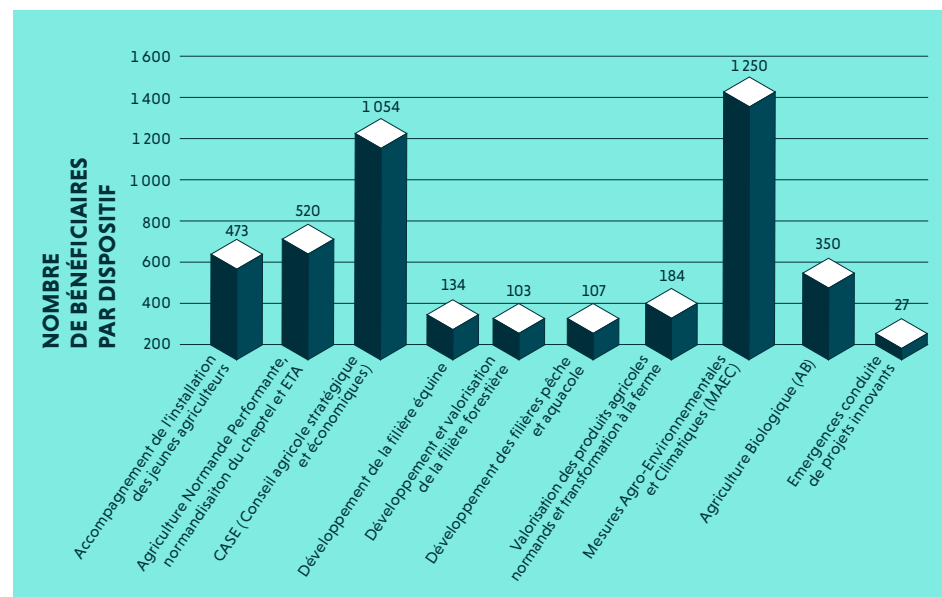
Depuis 2017, Normandie Attractivité fédère l'ensemble des acteurs, en créant des réseaux dans l'objectif de promouvoir l'image et les atouts de la Normandie. En 2021, Normandie Attractivité a notamment poursuivi son soutien au secteur du tourisme, particulièrement impacté par la crise et continué de développer ses réseaux en région et à l'international.

La Région Normandie a financé le programme d'actions 2021 de Normandie Attractivité à hauteur de 1,086 M€.

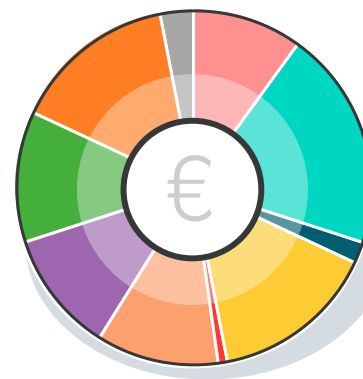


AGRICULTURE ET RESSOURCES MARINES

En 2021, des fonds Région, FEADER et FEAMP ont été mobilisés respectivement à hauteur de 24,8 M€, 53,6 M€ et 6 M€, soit plus de 84,5 M€ pour soutenir plus de 4 200 porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités de pêche et aquaculture.



RÉPARTITION DES CRÉDITS 2021 POUR L'AGRICULTURE, LA FILIÈRE ÉQUINE, LA FORÊT, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE



Accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs – 8,4 M€	Valorisation des produits agricoles normands et transformation à la ferme – 9,51 M€
Agriculture normande performante (ANP) et normandisation du cheptel – 17,1 M€	Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et animation MAEC – 10,2 M€
CASE (Conseil agricole stratégique et économique) – 1,42 M€	Agriculture biologique (AB) – 13,1 M€
Développement de la filière équine – 12,97 M€	Emergences conduites de projets innovants – 2,25 M€
Développement et valorisation de la filière forestière – 992,9 K€	
Développement des filières pêche et aquacole – 9,01 M€	

**Pour permettre à chacun
de bâtir son avenir,
réussir sa formation et son
insertion professionnelles**

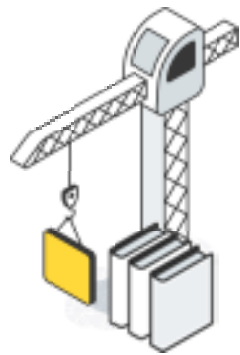
LA RÉGION ACCOMPAGNE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES LYCÉENS, APPRENTIS, ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. ELLE CONSTRUIT, RÉNOVE ET ÉQUIPE LES LYCÉES DE NORMANDIE. ELLE MET EN PLACE DES DISPOSITIFS DE FORMATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, FINANCE ET DÉVELOPPE LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES. ELLE FAVORISE L'INNOVATION ET ENCOURAGE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES.





Lycées

En 2021 comme en 2020, la Région a tout mis en œuvre pour permettre aux lycées d'assurer la continuité pédagogique face à la crise sanitaire et permettre à la communauté éducative de s'adapter au développement des usages numériques.



EQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Les achats d'équipements pédagogiques, de restauration et de mobilier se sont élevés à 13,1 M€, les subventions d'investissement attribuées aux lycées privés et MFR à 2,4 M€. La Région a initié un plan de modernisation des équipements pédagogiques des plateaux techniques avec le soutien du plan de relance européen, à hauteur de 21 M€ dans 109 lycées publics sur la période 2021-2023.

La Région a poursuivi la mise en œuvre du **Programme prévisionnel d'investissement (PPI)** avec notamment :

- livraison de la cuisine centrale du lycée Victor Hugo ;
- lancement de la consultation travaux pour le lycée de Bourg-Achard ;
- démarrage du chantier de regroupement du lycée Clément Ader de Bernay sur le site Lottin ;
- poursuite des travaux de restructuration du lycée Corneille de Rouen.

CHIFFRE CLÉS

130 125 lycéens

240 lycées et établissements assimilés

52,2 M€ de dotations et subventions de fonctionnement attribués aux établissements publics locaux d'enseignement (EPL)

90,26 M€ d'investissement dédiés aux travaux dans les établissements



PACK NUMÉRIQUE LYCÉEN

Pour accompagner et accélérer la transition numérique dans les lycées et réduire la fracture numérique affectant de nombreux lycéens, la Région a créé à la rentrée 2021 **le Pack numérique lycéen**. Bénéficiant du soutien de l'Union européenne (React EU), ce projet déployé sur 3 ans, vise à élever les compétences numériques des élèves et de la communauté éducative en confortant leur environnement et en accompagnant les usages.

A cette fin, la Région a fourni **38 245 ordinateurs portables aux lycéens primo-entrants** dans les établissements publics et privés volontaires ainsi qu'aux 1^{ères} années de CAP par voie scolaire. Ces ordinateurs, acquis par la Région pour un coût unitaire de 345 € TTC, ont vocation à être utilisés à la fois au lycée et au domicile. La Région en reste propriétaire.



AUTRES MESURES EN FAVEUR DES USAGES NUMÉRIQUES

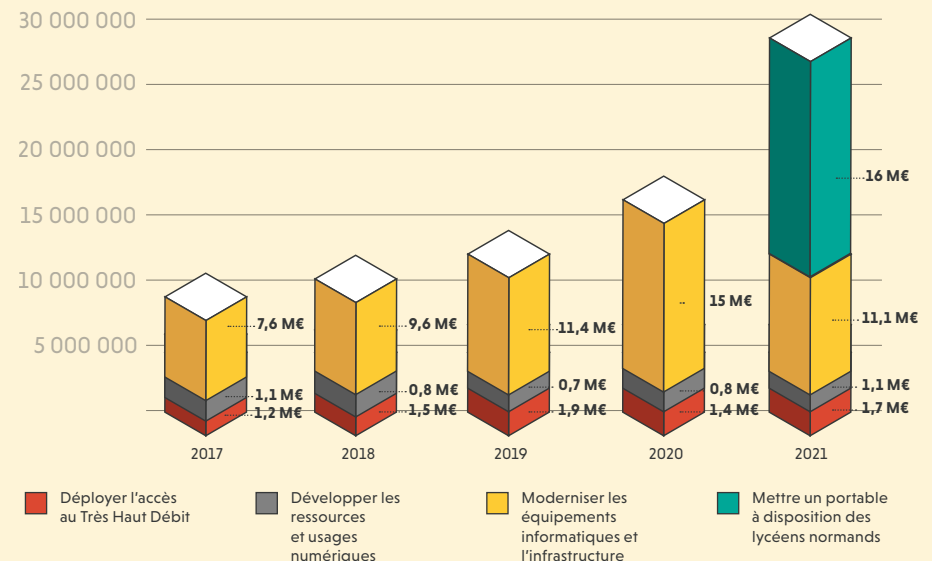
Egalement soutenu par l'Union européenne (React EU), **le renforcement de la couverture wifi dans les lycées publics**, ce qui représente un investissement total de 7M€, a démarré en 2021. Malgré les retards liés aux difficultés d'approvi-

sionnement en matériel, **22 lycées ont pu être couverts et 1 348 bornes wifi posées et activées sur l'année.**

L'espace numérique de travail (ENT) L'Educ de Normandie, ouvert aux élèves des 1^{er} et 2nd degrés de la majorité des établissements, a évolué à la rentrée 2021. Le nouvel outil est plus collaboratif et offre de nouvelles fonctionnalités et ressources numériques. Un plan d'accompagnement à la prise en main a été coordonné avec les autorités académiques. 91 % des élèves et 90,5 % des enseignants ont déjà activé leur compte.

Parallèlement, la Région a poursuivi ses investissements récurrents pour le numérique éducatif : 6,3 M€ pour les infrastructures et des dotations en matériel informatique à hauteur de 4,6 M€ (dont 6 727 ordinateurs fixes et portables livrés).

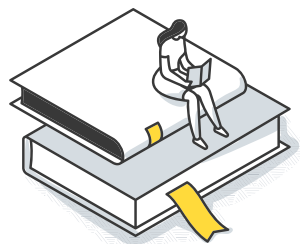
ANCER LE NUMÉRIQUE DANS LES EPLE





Enseignement supérieur

En 2021, en dépit de la crise sanitaire, la Région a poursuivi la déclinaison du SRESRI avec la volonté de faire de la Normandie un territoire d'excellence et d'expérimentation.



SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

En 2021, la Région a consacré plus de 7 M€ à diverses opérations :

- accompagnement des établissements à travers RIN Actions Sup' ;
- soutien à l'insertion des étudiants en situation de handicap ;
- soutien exceptionnel (405 K€) à la création de l'école vétérinaire UniLaSalle sur le campus de Mont-Saint-Aignan ;
- cofinancement de campus connectés à Flers, Vire, Evreux, Dieppe et Cherbourg, dans le cadre d'un appel à projets national ;
- financement de 5 fauteuils dentaires à Cherbourg (377 K€) ;
- lancement du dispositif « Odontologie Normandie-soutien aux étudiants en odontologie » (44 bourses soutenues en 2020-2021 et 46 en 2021-2022 pour un total de 432 K€).

CHIFFRE CLÉS

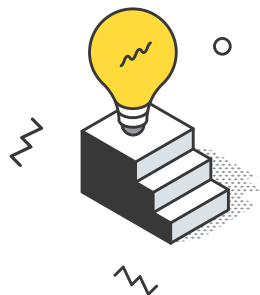
16

établissements d'enseignement supérieur et de recherche soutenus

114 796

étudiants (année scolaire 2019-2020)

Près de **9,477 M€**
engagés au profit de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante



DÉVELOPPER LES BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2021, la Région a soutenu le projet d'extension du bâtiment technique et de recherche de Polyvia Formation à Alençon (2,3 M€).

La Région est également engagée en tant que maître d'ouvrage dans les opérations suivantes :

- construction d'un IFSI IFAS à Cherbourg (études en cours : 14,5 M€) ;
- construction d'un Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN) sur la presqu'île de Caen (1^{ère} phase du concours de maîtrise d'œuvre : 20,6 M€) ;
- extension de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) sur la commune d'Epron (études de programmation achevées : 12,85 M€).

Apprentissage

Soutenir la mise en place de nouvelles formations, encourager l'innovation, optimiser la qualité des enseignements, favoriser le développement des centres de formation d'apprentis (CFA), tels ont été les objectifs de la Région en 2021.

Dans ce cadre, le Région a versé **1,8 M€ de fonds de soutien à 16 projets portés par 8 CFA**, portant sur la structuration de cellules d'innovation pédagogiques et l'ouverture ou l'extension de formations. La Région a également financé 18,25 M€ d'aide à l'investissement destinés à 11 projets. Le **Campus**

apprentissage d'Alençon y figure en bonne place : d'un montant de près de 18 M€, l'opération consiste à rassembler sur un même site plus de 1 800 apprentis issus de 3 CFA (Bâtiment CFA, ETPN et 31FA) avec des espaces de formation, de convivialité, des équipements sportifs, de loisirs et d'hébergement.

La Région a par ailleurs conclu un partenariat avec **9 des 11 opérateurs de compétences (OPCO)**.

2021 se caractérise aussi par :

- un engouement renouvelé des CFA pour le **label CFA Innovant** (badges numériques) qui a attiré plus de 30 CFA supplémentaires ;
- le lancement d'une stratégie visant à réunir l'ensemble des données des CFA, aujourd'hui éparpillées, dans un **entrepôt de données**.



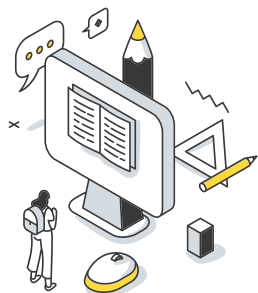
© Eric Biemacki / Région Normandie



Orientation

AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

L'Agence régionale de l'orientation et des métiers a bénéficié en 2021 d'une contribution annuelle de la Région de 2,2 M€. Chargée de mettre en œuvre la stratégie régionale de l'orientation, l'agence développe une offre de service à l'attention de tous les publics en démarche d'orientation, (scolaires, étudiants, adultes en reconversion) pour mieux faire connaître les métiers et ressources de notre territoire.



ANIMATION DE LA RELATION EMPLOI-FORMATION

Les 13 animateurs emploi-formation répartis dans les 17 arrondissements normands contribuent au déploiement de la politique régionale emploi-formation et à l'évolution de l'offre de formation pour répondre aux besoins des entreprises et des territoires. En lien avec les coordonnateurs de l'Agence de l'orientation sur les territoires, ils ont aussi pour mission de sécuriser le triptyque orientation/formation/emploi avec l'ensemble des acteurs locaux.

56 comités d'animation territoriale emploi-formation (CATEF) se sont réunis en 2021.

Des formations nouvelles ont été mises en place, dont les formations « Isolation thermique par l'extérieur » et « Monteur, poseur métallier » sur l'arrondissement de Caen.

CHIFFRE CLÉS

11 M€

consacrés à l'animation et la gouvernance des relations emploi-formation

5,2 M€

de soutien régional aux Missions locales et 5 335 jeunes accompagnés

1,92 M€

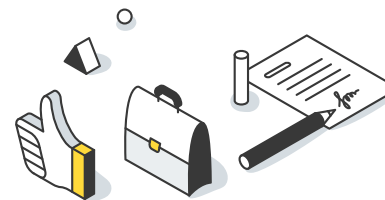
dédié à la VAE et 2 761 personnes reçues dans les 14 points relais conseil

1 M€

de contribution régionale au Carif-Oref de Normandie

487 K€

pour les écoles de production : 6 écoles accueillant des décrocheurs scolaires de 15 à 18 ans, réparties sur le territoire normand



PARTENARIAT AVEC LES BRANCHES

L'année 2021 a permis de conclure 8 nouveaux accords de partenariat avec les branches professionnelles. A ce jour, 20 accords de partenariat sont finalisés.

Ils portent sur :

- l'observation de l'évolution des compétences attendues par les entreprises ;
- l'évolution de l'offre de formation initiale et continue pour répondre aux besoins de recrutement actuels et à venir ;
- la mise en œuvre d'actions mutualisées en lien avec l'Agence de l'orientation et des métiers.

Formation professionnelle

L'année 2021 est marquée par une forte augmentation de l'offre de formation proposée aux personnes en recherche d'emploi et la volonté d'accompagner les structures de formation dans leurs démarches d'innovation.

CHIFFRE CLÉS

29 967

personnes entrées en formation

65 %

de public pas ou peu qualifié (inférieur au bac)

8,4 %

de bénéficiaires handicapés

70 %

de sorties positives (emploi et poursuite de parcours en formation) 6 mois après une formation Qualif

78 %

de réussite à la certification

322

marchés notifiés

69 M€

versés aux stagiaires au titre de la rémunération



© Adobe Stock



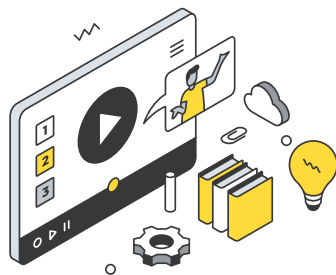
© Adobe Stock



UNE OFFRE DE FORMATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La Région a créé Génération Compétences, dispositif qui accompagne et valorise les compétences des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Un travail sur les pratiques de recrutement est parallèlement mené avec les entreprises pour lutter contre les préjugés liés à l'âge. La Région expérimente par ailleurs un bilan de compétences 100 % en ligne.

Parce que l'offre de formation doit s'adapter à l'évolution des besoins des entreprises, les dispositifs Savoir et Qualif ont été revus afin de mieux prendre en compte les besoins de chaque bénéficiaire, en lien notamment avec les enjeux de la transition écologique et numérique.



UN ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE FORMATION

La Région met en œuvre une stratégie régionale de transformation et de modernisation des structures de formation, pour accompagner les mutations du secteur de la formation. Plusieurs dispositifs/appels à projets ont ainsi été lancés : action de formation en situation de travail, actions d'orientation innovantes, appui conseil, Innov'formation.

Formations sanitaires et sociales

Dans le contexte de crise sanitaire et de manque de personnel qualifié, la Région a augmenté fortement l'offre de formation sanitaire et sociale et renforcé le travail d'orientation et de préparation des publics vers ces métiers. 332 entrées en formation supplémentaires ont ainsi été réalisées en 2021 pour les métiers d'infirmier, aide-soignant et accompagnant éducatif et social.

La Région a déployé l'utilisation au sein des instituts de formation de SolSTISS, outil qui centralise et sécurise les données concernant les parcours des apprenants, améliorant aussi leur observation et analyse.



CHIFFRE CLÉS

5 174places ouvertes en 1^{ère} année de formation**58 M€**

de dotation de fonctionnement aux instituts

8,8 M€

versés aux élèves et étudiants au titre des bourses



© Adobe Stock



Les actions jeunesse

L'objectif de la Région est de développer une approche globale des parcours des jeunes, prenant en compte les différents temps de vies et assurant l'équité pour tous, quel que soit leur statut.

L'année 2021 a été marquée par :

- la remise du 3^e Prix Liberté à Sonita Alizada, rappeuse afghane engagée pour les droits des femmes et des enfants ;
- l'organisation de la 1^{ère} journée normande, créée à l'initiative du Conseil régional des jeunes (CRJ) pour faire découvrir la Normandie aux jeunes normands ;
- le renouvellement des membres du CRJ.



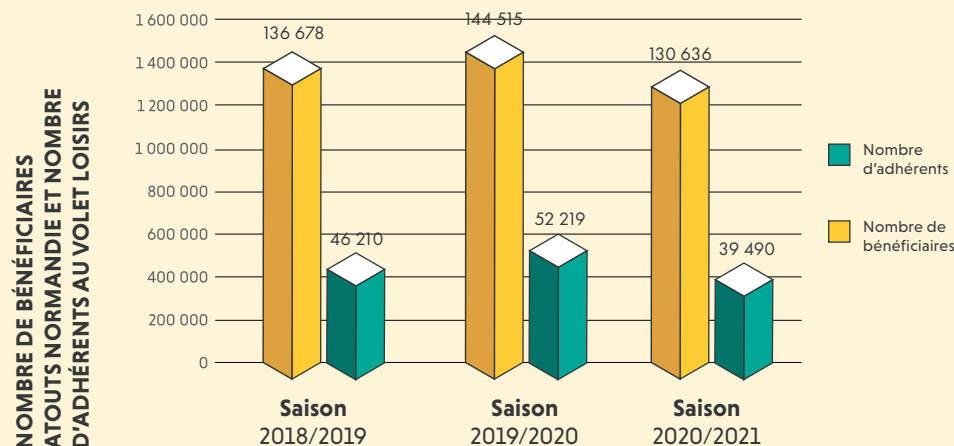
CHIFFRE CLÉ

43 088

jeunes inscrits dans les actions éducatives financées par la Région (dont une partie a été annulée à cause de la pandémie)

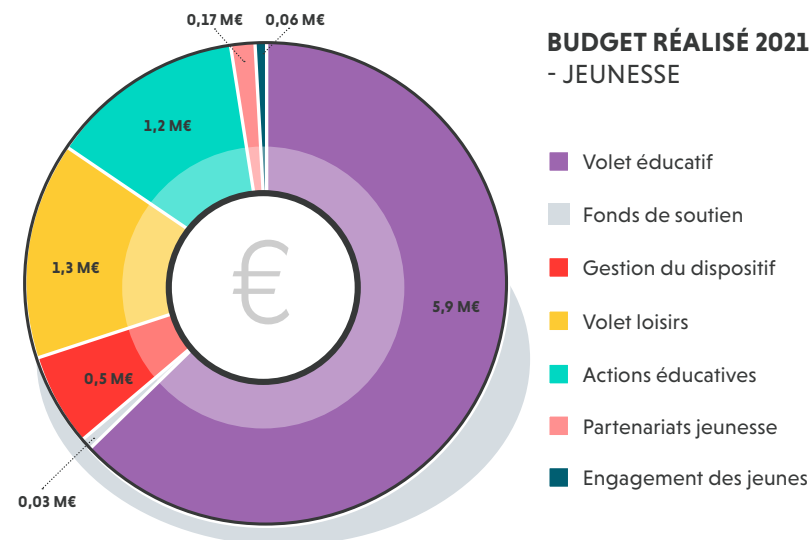
REPRISE DU DISPOSITIF ATOUTS NORMANDIE

Après une saison 2020-21 fortement marquée par le contexte sanitaire, il a été décidé à la rentrée 2021 de relever ponctuellement le montant des avantages sport et pratiques artistiques de 20 € à 40 € et cinéma de 30 € à 50 €, afin d'apporter un soutien aux familles et aux secteurs touchés par la crise.



© Adobe Stock

© Adobe Stock



Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020, L'ENSEMBLE DES TRANSPORTS PUBLICS NORMANDS (TRAINS, LIGNES DE CARS RÉGULIÈRES ET SCOLAIRES, TRANSPORT À LA DEMANDE) SONT RÉUNIS SOUS UNE SEULE BANNIÈRE : **NOMAD**, LE RÉSEAU DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DE TOUTE LA NORMANDIE. DANS CE NOUVEAU CONTEXTE, LA RÉGION POURSUIT PLUSIEURS OBJECTIFS : DÉVELOPPER ET HARMONISER L'OFFRE DE TRANSPORT, MODERNISER LE MATÉRIEL, AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE, ADAPTER LA TARIFICATION AUX NOUVEAUX BESOINS.





L'intermodalité, une priorité

L'intermodalité et les déplacements du quotidien demeurent une priorité pour la Région avec 4 axes d'action :

- évaluer la mobilité dans les territoires (création d'un observatoire des aménagements cyclables);
- analyser et activer les leviers de report modaux (aménagement de pôles d'échanges...);
- simplifier le parcours usagers (déploiement d'accords d'intégration tarifaire, billettique multimodale...);
- mettre en œuvre les conditions favorables au développement de la mobilité (poursuite de la concertation avec les intercommunalités afin de mettre en place les bassins de mobilité).



CHIFFRES CLÉS

526,04 M€

de crédits mobilisés pour les transports ferroviaires en 2021

217,6 M€

de crédits mobilisés pour le réseau routier régional

21 M€

d'investissements pour la rénovation des infrastructures ferroviaires

1,93 Md€

de voyageurs-kilomètres sur le réseau Nomad Train en 2021 pour les TER et Intercités

265 290

passagers dans les aéroports normands (soit une évolution de 51% par rapport à 2020)

2 600

cars en circulation pour 130 lignes régulières et 1 810 circuits scolaires

110 124

élèves transportés



© Région Normandie

NOMAD

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND

LE RÉSEAU NOMAD S'ADAPTE AUX IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la crise sanitaire avec un 3^e confinement survenu au printemps et le maintien des dispositions relatives au télétravail dans de nombreuses entreprises.

Dans ce contexte, la Région a dû à nouveau revoir son plan de transport NOMAD sur une large période de l'année pour l'adapter au niveau de fréquentation. Au-delà de l'adaptation de l'offre, la Région a adopté les dispositions suivantes pour répondre aux enjeux de l'épidémie :

- remboursement des abonnements de train NOMAD de janvier à juillet 2021 ;
- création d'un pass Télétravail Normandie et vers Paris, votée en janvier 2021 ;
- gratuité des trains et cars pour les voyageurs allant ou revenant de se faire vacciner.



**APPLI
NOMAD CAR**

Recevez gratuitement des notifications sur l'état du trafic, les offres ...

**APPLI ATOUMOD
M-TICKET**

Achetez et validez vos tickets et abonnements grâce à l'application Atoumod M-Ticket





Infrastructures et matériel ferroviaires

En matière d'infrastructures, 2021 a permis **de faire avancer des dossiers décisifs pour l'avenir** :

- la définition du protocole d'accord entre l'Etat et la Région pour la **régénération des lignes ferroviaires de desserte fine** ;
 - le projet de **ligne nouvelle Paris-Normandie** est entré dans une nouvelle dynamique avec la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et le passage à une nouvelle phase d'étude pour la définition du futur tracé préalable à l'enquête publique. La convention de financement a été signée en avril. La réflexion autour de la création de la nouvelle gare rouennaise se poursuit sous la forme d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) ;
- la Région a décidé de se mobiliser aux côtés de l'Etat et de l'Europe pour financer les études du saut de mouton de Clichy sans attendre le financement de l'Ile-de-France ;
 - des études sur l'avenir de la ligne ferroviaire Rouen-Evreux et sur la mise en place de services express métropolitains dans les agglomérations de Rouen et de Caen sont elles aussi en cours.

La Région a également poursuivi ses financements pour l'amélioration du réseau :

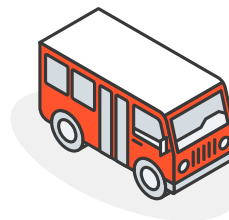
- équipement des gares en télé-sonorisation et vidéo-exploitation pour l'information voyageurs ;
- mise en accessibilité des arrêts ferroviaires de Oissel, Carentan, Dieppe, Evreux, Deauville-Trouville, Cherbourg, Bernay, Granville, Morgny-la-Pommeraye, Montérolier Buchy, Motteville, Saint-Laurent Gainneville, Bayeux ;
- poursuite des travaux du GSM-Rail sur l'axe Mantes Cherbourg et de la tranchée couverte de Rouen.

Côté matériel :

- 40 OMNEO Premium ont été livrés, permettant le retrait des Corail ;
- d'avril à juin, l'axe Paris-Granville a servi de terrain d'expérimentation pour tester l'utilisation de biocarburant alternatif d'origine 100% végétale dans les Régiolis, une première en France. Cette expérimentation va être poursuivie.



© Région Normandie



sation ne cesse de croître : + 63% d'abonnés et plus de 200 000 « merci ».

Le **déploiement du système d'aide à l'exploitation (SAE)** se poursuit avec 25 nouveaux cars équipés en 2021, s'ajoutant aux 20 équipés en 2020.

Par ailleurs, dans un souci d'innovation, la Région s'est associée à Transdev pour financer une **expérimentation visant à transformer un autocar pour le faire rouler à l'hydrogène**. Figurant dans le plan Normandie Hydrogène de la Région Normandie, cette opération répond aux enjeux en matière de transition énergétique et ouvre aussi la voie à une nouvelle filière de formation. Le prototype devrait être mis en service courant 2022 sur la ligne Evreux-Rouen.

En parallèle, des échanges étroits ont eu lieu avec les territoires souhaitant prendre **de nouvelles compétences dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités**. Au final, a quasi-intégralité des intercommunalités se sont positionnées comme acteurs de la mobilité locale, en reconnaissant pleinement à la Région son rôle en matière de transport public routier.

Lignes routières

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des actions engagées pour affirmer l'identité du réseau NOMAD Car. **Plus de 600 véhicules sont désormais habillés aux couleurs NOMAD**. Cette nouvelle identité visuelle sera étendue progressivement à **tous les points d'arrêt, les abris voyageurs, les fiches horaires, les plans de réseau, les outils digitaux et les documents d'information**.

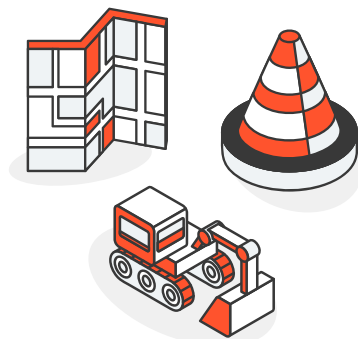
Développée en 2020, **l'application NOMAD Car** permet d'informer les usagers sur l'actualité en temps réels des transports publics routiers. Son utili-



© Adobe Stock



© Adobe Stock



Infrastructures routières

En 2021, la Région a apporté un soutien de plus de 4,5 M€ à des itinéraires routiers d'intérêt régional (IRIR) :

- rectification de virages sur la RD 674, la RD 524 et réalisation de la déviation de Vimont-Bellengreville (14) ;
- aménagement de la RD 6015 entre Yvetot et Le Havre (76) ;
- aménagement de la RD 973 entre Avranches et Granville (50).

Dans le cadre du CPER, près de 6,5 M€ ont été mobilisés pour :

- la RN27 (accès à Dieppe) dont la mise en service est prévue en juin 2022 ;
- les travaux d'aménagement des accès au pont Flaubert à Rouen ;
- la sécurisation du boulevard périphérique Nord de Caen.

En 2021, les études pour le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN 13 entre Evreux et Chaufour-lès-Bonnières ont avancé à un rythme soutenu et 890 K€ de crédits de paiements régionaux ont été mobilisés.

2021 a également été marqué par la décision, par l'Etat, de lancer les démarches pour la réalisation du contournement Est de Rouen.



© Adobe Stock



Ports et aéroports

Au niveau des infrastructures portuaires, la Région a prolongé le CPER de la Vallée de la Seine jusqu'à fin 2022.

Concernant le fluvial, elle a décidé d'augmenter sa participation de 4,143 M€ afin d'achever les travaux de rénovation des barrages de Poses et Port Mort, et de poursuivre la rénovation des écluses d'Amfreville-sous-les-Monts et de Notre-Dame la Garenne.

Elle a également réitéré son soutien au développement des ports de l'Axe Seine, en contribuant notamment au financement du dock flottant à Rouen et à la réalisation des postes 11 et 12 de Port 2000 au Havre.

Avec l'appui de la Région Normandie, Ports de Normandie continue de mener à bien ses projets : aménagements visant à fluidifier les trafics suite au Brexit à Cherbourg, réhabilitation de l'écluse Ouest de Ouistreham, extension du site agroalimentaire de Dieppe... 2021 a été marquée par la préparation du renouvellement de concessions sur le port de Cherbourg.

Par ailleurs, la Région a accompagné des opérations sur les ports départementaux du Tréport et de Fécamp.

L'implication de la collectivité va bien au-delà des infrastructures. Ainsi, elle a adopté son « Ambition portuaire pour la Normandie 2021-2025 » qui fixe, en co-construction avec les acteurs portuaires, les bases de la stratégie régionale de développement industriel-portuaire.

Côté aéroports, la Région a investi 6 M€ dans un ensemble d'opérations dont l'extension du parking avion de l'aéroport de Caen-Carpiquet et la construction de la nouvelle aérogare de Deauville.

En raison de la crise sanitaire, la consultation pour la délégation de service public (DSP) commune des plateformes aéroportuaires a dû être reportée au 1^{er} semestre 2022, pour un début d'exploitation envisagé en janvier 2024.

Pour un développement durable et équilibré des territoires

LA RÉGION ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DE L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE AU TRAVERS DES DIFFÉRENTS CONTRATS SIGNÉS AVEC L'ÉTAT ET LES STRUCTURES INTER-COMMUNALES NORMANDES. ELLE SE MOBILISE PAR AILLEURS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE REVITALISATION URBAINE, D'ACCÈS À LA SANTÉ, DE CADRE DE VIE, D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET DE PRÉSERVATION ENVIRONNEMENTALE DES TERRITOIRES.





SRADDET

Après une année perturbée par la crise sanitaire, 2021 a vu le début de la mise en œuvre opérationnelle du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et l'adoption d'un dispositif de suivi-évaluation doté d'un nombre important d'indicateurs. Une formation à destination des agents des collectivités et de l'Etat, organisée par la Région et le CNFPT, a permis de partager les objectifs et les méthodes de travail. Les premiers ateliers techniques se sont tenus à l'automne sur le sujet des « franges interrégionales ».

La Région a poursuivi son rôle de Personne publique associée sur les documents d'aménagement et d'urbanisme infrarégionaux, grâce à un dialogue régulier avec les territoires, renforcé en 2021 par plusieurs rencontres avec les territoires portant un Schéma de cohérence territoriale.

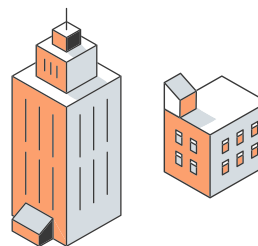


CPIER et Axe Seine

En 2021, le travail de préparation d'un futur Contrat de plan interrégional Etat-Régions (CPIER) s'est poursuivi avec les services de l'Etat et de la Région Ile-de-France.

Un montant de 2,13 M€ a été engagé au titre du CPIER actuel pour les seuls projets de développement économique et d'aménagement, hors infrastructures de transport. Tous ces projets sont ancrés dans une logique de transition environnementale. Pour exemple, les projets retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) annuel cofinancé en 2021 par l'ADEME et les deux Régions portent aussi bien sur le report modal en matière de logistique que sur le développement de procédés industriels permettant le recyclage de matériaux du BTP.

Le 2^e sommet de l'Axe Seine, organisé avec le Journal du Grand Paris le 1^{er} décembre 2021, a permis de mettre en évidence l'importance des projets menés en vallée de Seine depuis 2015 et la dynamique mise en place, mobilisant acteurs publics et privés.



Revitalisation urbaine

La Région a engagé en 2021 plus de 16 M€ d'aides en faveur de la revitalisation urbaine, dont 6 M€ dédiés au traitement des friches via la convention avec l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN). Cette dernière, arrivée à son terme fin 2021, aura permis de financer plus de 118 M€ de travaux depuis 2016.

L'ensemble des conventions relatives aux 22 quartiers d'intérêt national ou régional du programme national de rénovation urbaine est finalisé. Elles généreront à moyen terme plus d'1 milliard d'€ de travaux au bénéfice des habitants. À ce jour, la Région a engagé plus de 11,5 M€ sur les 88 M€ contractualisés avec l'Agence de la rénovation urbaine (ANRU).



© Adobe Stock

Ces investissements sont complétés par un volet « cohésion sociale » dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, en complément des actions du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Au cours de cette année, la Région a engagé 1,5 M€ en faveur de la revitalisation des centres-villes reconstruits après-guerre. En parallèle, Caen, Le Havre et Saint-Hilaire-du-Harcouët ont été labellisés « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

© Adobe Stock





Contractualisation territoriale

La programmation 2017-2022 permettra de financer un millier de projets dont la moitié via le Fonds régional d'aménagement et de développement du territoire (FRADT). Les crises sanitaire et économique ont conduit la Région à prolonger la durée des contrats jusqu'à fin 2022 et à engager leur révision afin de prioriser les projets prêts à démarrer ou nécessaires pour préserver les dynamiques locales (37 contrats révisés fin 2021).

Afin d'être associée à l'émergence des projets locaux et d'assurer une présence technique et politique dans les instances de gouvernance, la Région a décidé d'être partenaire du programme national Petites villes de demain, pour lequel 160 communes normandes ont été sélectionnées. À ce jour, 60 conventions sont signées.

Cette année a vu la création de la société d'économie mixte Foncière de Normandie dont la Région est actionnaire majoritaire. Ce nouvel outil au service de la redynamisation des territoires a pour objectif de permettre l'acquisition de locaux commerciaux afin de les remettre sur le marché et de permettre l'implantation de nouveaux commerçants, artisans ou services à la population.

CHIFFRE CLÉS

60 contrats de territoire signés

2,4 milliards d'€
d'investissements prévisionnels

515 M€ de soutien régional contractualisés, dont 354 M€ (69 %) engagés

UN LABEL POUR VALORISER LES ZONES D'ACTIVITÉ

En plus d'un engagement de 722 K€ permettant de financer l'extension ou la création de zones d'activité, un label Parcs d'activités Normandie responsable a été créé pour valoriser les zones d'activité exemplaires en matière de responsabilité sociétale, environnementale et territoriale : 8 parcs ont été labellisés en décembre 2021.



Développement rural et fonds européens

LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est un programme d'initiatives communautaires en faveur des espaces ruraux. Le rythme de programmation et de paiement reste significatif malgré l'impact du COVID, l'année 2021 ayant vu le traitement de 178 rapports d'instruction et de 118 paiements. Sur un montant global de crédits alloués de 50 M€, le taux de programmation s'élève à 65% et le taux de paiement à 48 %.

Afin d'étendre la durée du programme 2014-2020 jusqu'en 2022, une enveloppe complémentaire de près de 12 M€ a été attribuée aux territoires pour assurer la transition avec la prochaine période de programmation. Le 2 décembre 2021, le président de la Région Normandie, en présence des représentants des territoires, a donné le coup d'envoi du processus d'élaboration du programme LEADER 2023-2027.

Favoriser l'accès à la santé sur tous les territoires

Cette année a été marquée par l'engagement, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, de mettre en œuvre **un plan régional d'investissement de 200 M€ dans les établissements de santé**. Près d'une cinquantaine de projets ont été sélectionnés avec, comme axe prioritaire, la réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins. En complément, au travers de l'appel à projets piloté par la Fondation Charles Nicolle, la Région a soutenu les établissements hospitaliers à hauteur de 300 K€.

Une nouvelle charte d'accès aux soins en ambulatoire a été signée entre les partenaires normands institutionnels, les collectivités, les représentants du secteur sanitaire-médico-social ainsi que par les doyens des facultés de médecine de Caen et de Rouen.

Des actions d'observation, d'éducation et de promotion de la santé destinées prioritairement aux populations les plus vulnérables ont été financées pour un montant de 360 K€.

MED'INSTAL, UN SITE DÉDIÉ À L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Région anime le site internet Med'Instal destiné à faire découvrir les pôles de santé et les territoires normands pour inciter de nouveaux professionnels de santé à s'installer. Depuis cette année, les 110 établissements de santé normands sont également recensés sur ce site.

Aménagement numérique

La Région continue de déployer infrastructures de réseau, services et usages pour améliorer l'environnement numérique des Normands : raccordement total à la fibre avant 2025, consolidation du maillage des Espaces publics numériques et des Tiers-lieux Normandie, décision de créer un data-centre pour l'enseignement supérieur et la santé.

Elle renforce par ailleurs l'écosystème de la donnée avec : le data-lab Normandie, le soutien à 12 projets d'intelligence artificielle, la mise en ligne de 38 jeux de données, 49 nouvelles cartes et 5 applications (<https://opendata.normandie.fr> et <https://sig.normandie.fr/>).

Une part importante des projets bénéficient du soutien du FEDER (services, e-santé, pédagogie, investissements territoriaux intégrés, ...): depuis 2014, 46,75 M€ ont été accordés sur le programme opérationnel (PO) bas-normand et 13,39 M€ sur le PO haut-normand.





© Adobe Stock



Développement durable

La Région Normandie a poursuivi la mise en œuvre des 6 axes de sa politique de développement durable, dotée de 24,2 M€ de fonds Région (58 % en investissement, 42 % en fonctionnement) et 11,8 M€ de fonds européens :

- **Plan Normandie bâtiments durables** : soutien à la rénovation énergétique de 3 050 logements (1 247 maisons individuelles, 1 542 logements sociaux et 261 logements en copropriété). La Région a déployé le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) en s'appuyant sur les intercommunalités et les structures associatives, grâce aux crédits des certificats d'économie d'énergie (CEE) mis à disposition par les 4 financeurs du programme ;
- **Normandie, région de toutes les énergies** : déploiement des plans Méthanisation, Bois-énergie et Hydrogène, ainsi que du dispositif photovoltaïque en autoconsommation (67 projets accompagnés et 5,2 M€ d'aides versées), aide à l'acquisition de 1 015 véhicules électriques ;
- **Préservation et restauration de la biodiversité** : lancement de l'élaboration de la Stratégie régionale de la biodiversité (SRB), avec concertation de toutes les parties prenantes. Poursuite du soutien aux projets (1,9 M€ versés).



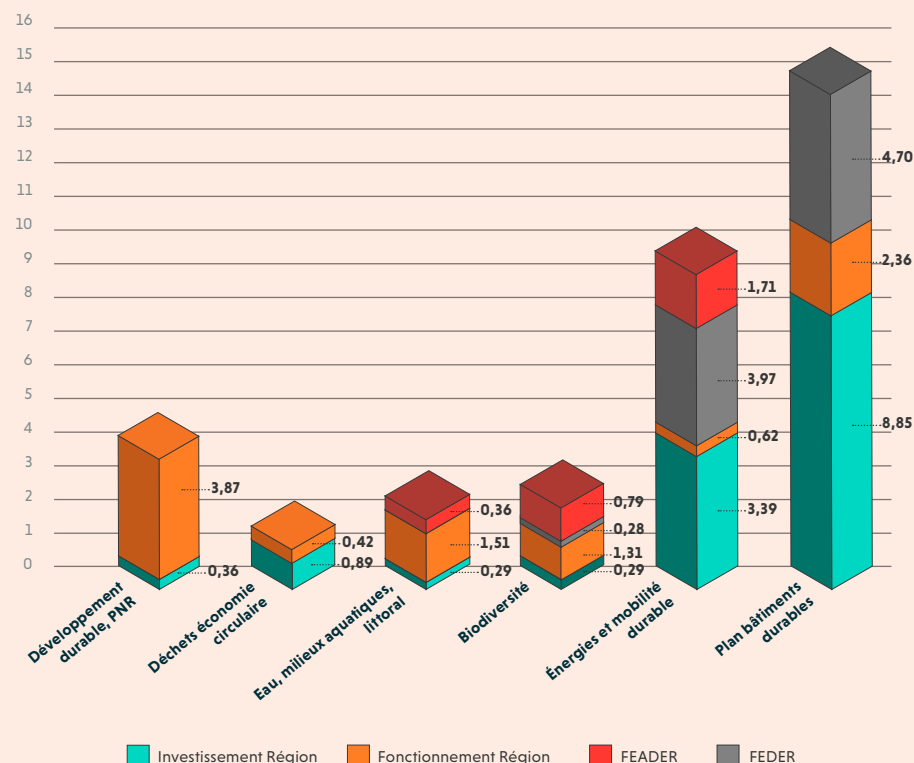
- **Eau, milieux aquatiques et littoral** : la Région a défini les grands axes de sa future politique qui sera adoptée mi 2022, s'appuyant sur les travaux des Journées normandes de l'eau de mi-2020 à mi-2021.
- **Développement de l'économie circulaire** : adoption de la stratégie régionale des sédiments de dragage, 26 projets déposés à l'appel à manifestation d'intérêt Economie circulaire, 940 acteurs inscrits (+31% de plus que fin 2020) sur la plateforme NECI (Normandie économie circulaire), soutien à la nouvelle association Normandie Entreprises ODD2030, lancement d'ECOMER (club Mer Economie circulaire), rédaction d'une feuille de route sur la bioéconomie, nouveaux appels à projets sur la tarification incitative, tri à la source des biodéchets, déchèteries professionnelles, déploiement d'actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées, etc.
- **La Région, collectivité exemplaire en matière de développement durable** : 68 projets soutenus, déploiement de la stratégie régionale d'éducation au développement durable, 94 établissements engagés, révision des chartes des parcs naturels régionaux.



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : LES ENJEUX RÉGIONAUX

Suite à la restitution des travaux du GIEC normand fin 2020, la Région a engagé un cycle de présentation à tous les acteurs régionaux (près de 50 réunions). L'objectif est d'informer et sensibiliser les Normands aux impacts du changement climatique en Normandie, pour les inciter à mettre en œuvre ou renforcer les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

RÉPARTITION DU BUDGET ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021 (CRÉDITS EN M€)



Attractivité et rayonnement de la Normandie

LA CULTURE, LE PATRIMOINE NORMAND, LE SPORT, L'OUVERTURE INTERNATIONALE ET LA MOBILITÉ DES JEUNES FONT RAYONNER LA NORMANDIE BIEN AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES.

QUANT AUX FONDS EUROPÉENS, ILS REPRÉSENTENT UN LEVIER ESSENTIEL POUR DÉVELOPPER LES INITIATIVES ET LES PROJETS QUI DYNAMISENT LES TERRITOIRES NORMANDS.





Culture

Dans le cadre du dispositif Normandie Relance Culture, adopté fin 2020 pour soutenir la culture pendant la crise sanitaire, 39 dossiers ont été retenus en 2021



SPECTACLE VIVANT, FORMATION ET EMPLOI

En complément du réseau des établissements labellisés ou conventionnés, majoritairement implantés dans des zones urbaines, le souci de l'équité territoriale a conduit la Région à confirmer son soutien à 10 « théâtres de ville ».

La politique en direction des ensembles musicaux s'est poursuivie avec notamment la consolidation de l'aide apportée à l'ensemble Correspondances.

Dans un contexte d'incertitude et de report de plusieurs festivals, la Normandie a poursuivi son soutien aux acteurs culturels, avec une attention particulière portée à la création, permettant ainsi la poursuite des productions engagées par les compagnies.

DROITS ET INDUSTRIES CULTURELS

Cinéma

- 54 films en accueil de tournage (396 jours cumulés) ;
- 99 projets de création ou de production soutenus à hauteur de 2,275 K€ ;
- 67% des projets portés par un auteur ou un producteur régional ; 40% sont portés par une femme.

Livre et lecture

- 48 structures ou personnes soutenues dont 9 librairies, 26 maisons d'édition, 8 auteurs et 5 lieux de résidence.

Droits culturels :

- 36 structures et associations labellisées « Droits culturels en Normandie ».

Accompagnement culturel des territoires

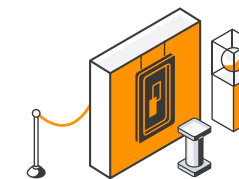
- 9 EPCI accompagnés par la Région dont 2 « Culture Labs » en cours de réalisation ;
- 8 autres territoires en réflexion pour s'engager dans la démarche.

Action culturelle :

- poursuite de la politique en faveur des Normands éloignés de l'offre culturelle ;
- action en direction de la jeunesse : 30 parcours artistiques proposés, 68 établissements bénéficiaires et 2 351 jeunes concernés pour un montant total de 388,51 K€ (année scolaire 2020-2021).

Arts visuels :

- développement du réseau des arts visuels RN-13bis et soutien à la création de la filière.
- premier exercice de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) « FRAC Normandie » et arrivée d'un nouveau directeur en octobre.



PATRIMOINE

Le partenariat entre la Région et l'association Sites et cités remarquables de France s'est poursuivi en 2021. Plusieurs projets d'investissements structurants ont fait l'objet d'une attribution de crédits régionaux : château de Saint-Sauveur le Vicomte, site médiéval de Blainville-Crevon, diagnostic patrimonial et sanitaire du site de l'abbaye de la Trappe...

En 2021, les actions « Patrimoines en création » se sont déroulées sur l'ensemble du territoire à travers 8 projets pour un financement de 92 K€.

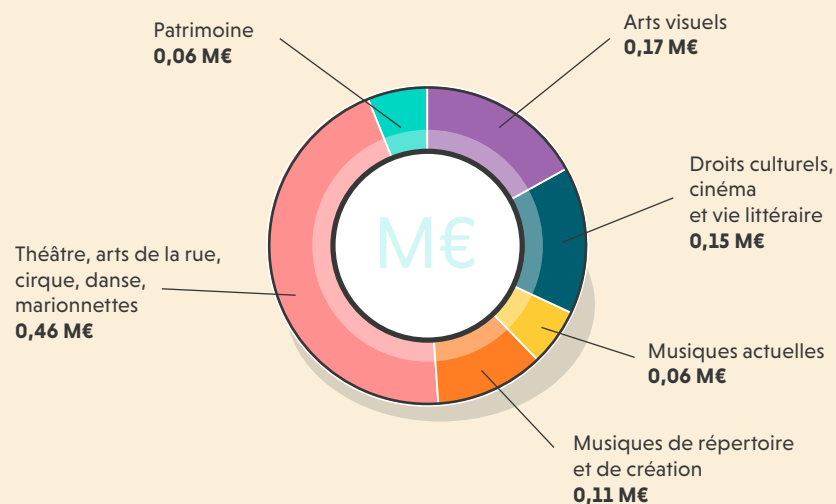
Enfin, la mise en ligne des études normandes en direction du grand public s'est poursuivie dans le cadre de la numérisation des données de l'Inventaire régional (projet GERTRUDE Diffusion).

FLAUBERT 21, UNE ENVERGURE EXCEPTIONNELLE

Pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Flaubert, la Région a mobilisé un collectif d'acteurs institutionnels : Départements 27 et 76, Métropole Rouen Normandie, Villes de Rouen, Le Havre, Evreux, Deauville, Ry, Lyons la Forêt, Canteleu, Université et Rectorat de Rouen, DRAC, Institut de France.

Accompagné d'un comité scientifique et culturel présidé par Yvan Leclerc, ce collectif a labellisé 200 initiatives d'avril 2021 à juin 2022, dont 40 projets pédagogiques et 720 rendez-vous en Normandie, en France et à l'international. Cet événement a rencontré un large public.

BUDGET DÉDIÉ AU DISPOSITIF « NORMANDIE RELANCE CULTURE » : 1,02 M€





Sport

L'action régionale pour le sport a été marquée par les éléments suivants :

- l'inauguration du nouveau bâtiment d'hébergement au Centre sportif de Normandie à Houlgate ;
- la 1^{ère} édition du Campus Team Normandie - les Étoiles du Sport ;
- le maintien du fonds de soutien exceptionnel mis en place dans le cadre de la crise sanitaire pour accompagner les structures les plus durement touchées.

CHIFFRE CLÉS

720 000

licenciés

7 600

clubs



© Région Normandie

1^{ÈRE} ÉDITION DU CAMPUS TEAM NORMANDIE - LES ÉTOILES DU SPORT

Cet événement a rassemblé près de 100 personnes, dont une soixantaine de sportifs, des jeunes engagés dans des parcours d'accès au sport de haut niveau, des experts, des personnalités ainsi que les 20 athlètes de la Team Normandie.

3 jours de conférences, d'ateliers thématiques, d'échanges avec de grands témoins ont permis de proposer un moment fort de cohésion pour les acteurs du sport et les athlètes normands.

Fonds européens : FEDER, FSE, FEADER, FEAMP

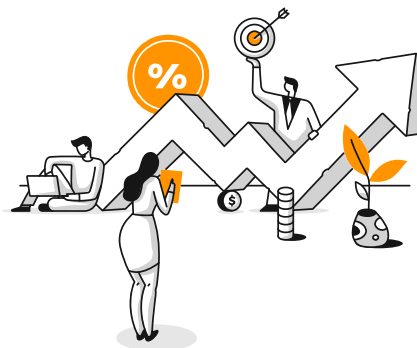
CHIFFRE CLÉS

144 nouveaux projets FEDER-FSE/IEJ/REACT-EU programmés en 2021 pour 140 M€ de crédits européens ;

3 460 projets FEADER programmés en 2021, représentant 87,3 M€ de crédits européens ;

91 nouveaux projets FEAMP programmés en 2021 pour 5,1 M€ de crédits européens.

Depuis 2014, la Région Normandie coordonne l'utilisation sur son territoire des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI). Comme les années précédentes, la Normandie a dépassé ses objectifs de paiement, évitant ainsi toute perte de crédits européens. L'année 2021 a été marquée par la réponse aux conséquences de la crise sanitaire (grâce à l'initiative REACT-EU et à l'intégration de 48,5 M€ des crédits « FEADER Relance ») et par la poursuite des travaux de finalisation des futurs plans ou programmes européens.



FEAMP

Notre Région a bénéficié d'un ajustement à la hausse (+ 4,2 M€) de sa maquette financière FEAMP, correspondant à une redistribution des crédits non consommés au niveau national vers les Régions ayant des dossiers prêts à être engagés. Les trois mesures phares du programme demeurent : les investissements productifs en aquaculture, la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture, les ports.

LE PLAN DE RELANCE « REACT-EU » EN NORMANDIE

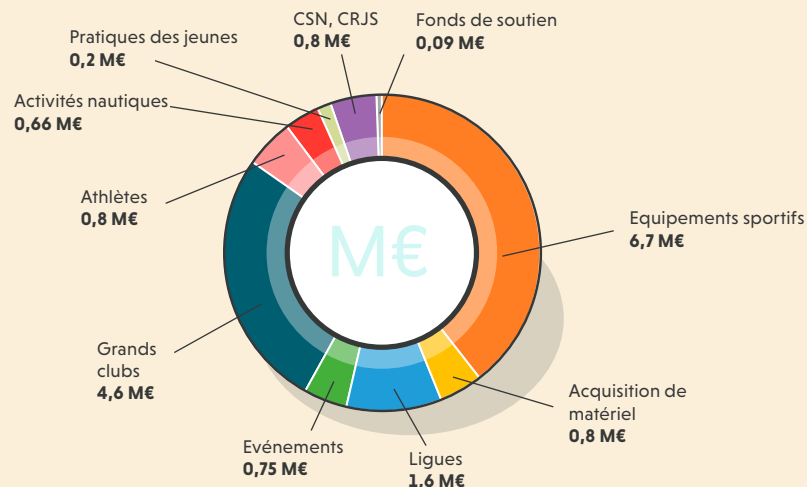
La Normandie a été la 3^e Région en Europe (et la 2^e en France) à adopter le plan de relance « REACT-EU » (avril 2021). Une enveloppe de 115 M€ supplémentaires a été attribuée afin de soutenir de nombreuses actions : investissements dans des établissements de santé, cofinancement de prêts participatifs aux PME affectées par la crise, déploiement d'ordinateurs pour les lycéens, développement d'unités de production d'énergies renouvelables, investissements en faveur d'infrastructures de mobilité douce...

Fin 2021, plus de 77 M€ étaient déjà programmés sur ce nouvel axe.

FEADER

Les Programmes de développement ruraux (PDR) ayant été prolongés de 2 ans, les maquettes financières ont été abondées pour atteindre, en Normandie, un montant global de 619,5 M€. Parallèlement, les dispositifs agricoles et forestiers ont été revus afin de permettre une optimisation de la fin de la programmation actuelle. On constate ainsi fin 2021, une forte dynamique en matière de programmation globale avec, respectivement, un taux de 82,5% et 78% pour les PDR de Basse-Normandie et de Haute-Normandie.

BUDGET DÉDIÉ AU SPORT EN 2021 : 17,06 M€





PRÉPARATION DES FUTURS PLANS OU PROGRAMMES EUROPÉENS

L'accord de partenariat ayant été transmis par la France à la Commission européenne le 17 décembre 2021, l'adoption de ces programmes est attendue en Normandie au 1^{er} semestre 2022.

Concernant la politique agricole commune (PAC), les Régions ont travaillé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi qu'avec l'Agence de service et de paiements (organisme payeur) à l'élaboration du Plan stratégique national (PSN) 2023-2027. Le nouveau règlement communautaire ayant été voté le 2 décembre 2021, une première version du PSN a été déposée le 22 décembre 2021. Au niveau régional, 12 réunions de concertation se sont tenues d'octobre à décembre 2021 pour élaborer les dispositifs appelés à décliner, en Normandie, les fiches d'intervention 2021-2027.

PROGRAMMES EUROPÉENS DE COOPÉRATION ET TASK FORCE NORMANDE À BRUXELLES

Depuis 2014, 870 projets européens transnationaux, mis en œuvre par 927 acteurs normands, ont été soutenus à hauteur de 275,5 M€ d'aides communautaires.

CHIFFRE CLÉS

NORMANDIE POUR LA PAIX

6 700 participants
dont 4 200 jeunes

22 débats

60 partenaires et mécènes

130 intervenants issus de 29 pays

RELATIONS INTERNATIONALES ET NORMANDIE POUR LA PAIX

Bien que reporté en octobre pour cause de pandémie, le forum mondial « Normandie pour la paix », a connu une fréquentation record (1 700 participants de plus qu'en 2019). Les intervenants ont notamment abordé la situation préoccupante des droits humains en Afghanistan, suite aux événements survenus durant l'été.

Normandie pour la paix, ce sont aussi de nombreuses actions programmées tout au long de l'année : rencontre littéraire à Caen, conférence prospective sur la géopolitique mondiale en 2049 au Havre, lancement du programme EcHo pour sensibiliser les jeunes normands.



© Solveig de la Hougue

Au niveau des relations internationales, l'activité de la Région a été particulièrement riche malgré la crise sanitaire :

- mission institutionnelle et économique aux Emirats arabes unis lors de l'exposition universelle 2021 : 14 entreprises labellisées « patrimoine vivant » accompagnées,
- séminaire économique virtuel Normandie-Vietnam : une trentaine d'entreprises concernée,
- renouvellement des accords avec la Région malgache Atsinanana et accueil de son gouverneur,
- accueil de 2 délégations d'ambassadeurs UNESCO pour l'adoption d'une déclaration commune sur l'apport de la francophonie à la paix,
- travail avec les îles anglo-normandes sur le contentieux des licences de pêche (conséquences post-Brexit).

Mobilité internationale des jeunes

CHIFFRE CLÉS

1,6 M€

dédiés en 2021 à la mobilité internationale des jeunes

1 503

bourses Pass Monde accordées en 2021
(1 367 en 2020 et 4 045 en 2019)



Les projets de mobilité internationale des jeunes normands ont été encore fortement impactés par la crise sanitaire en 2021 et en diminution par rapport à la période de 2019. La Région a enregistré une légère reprise des demandes et des aides accordées en 2021.

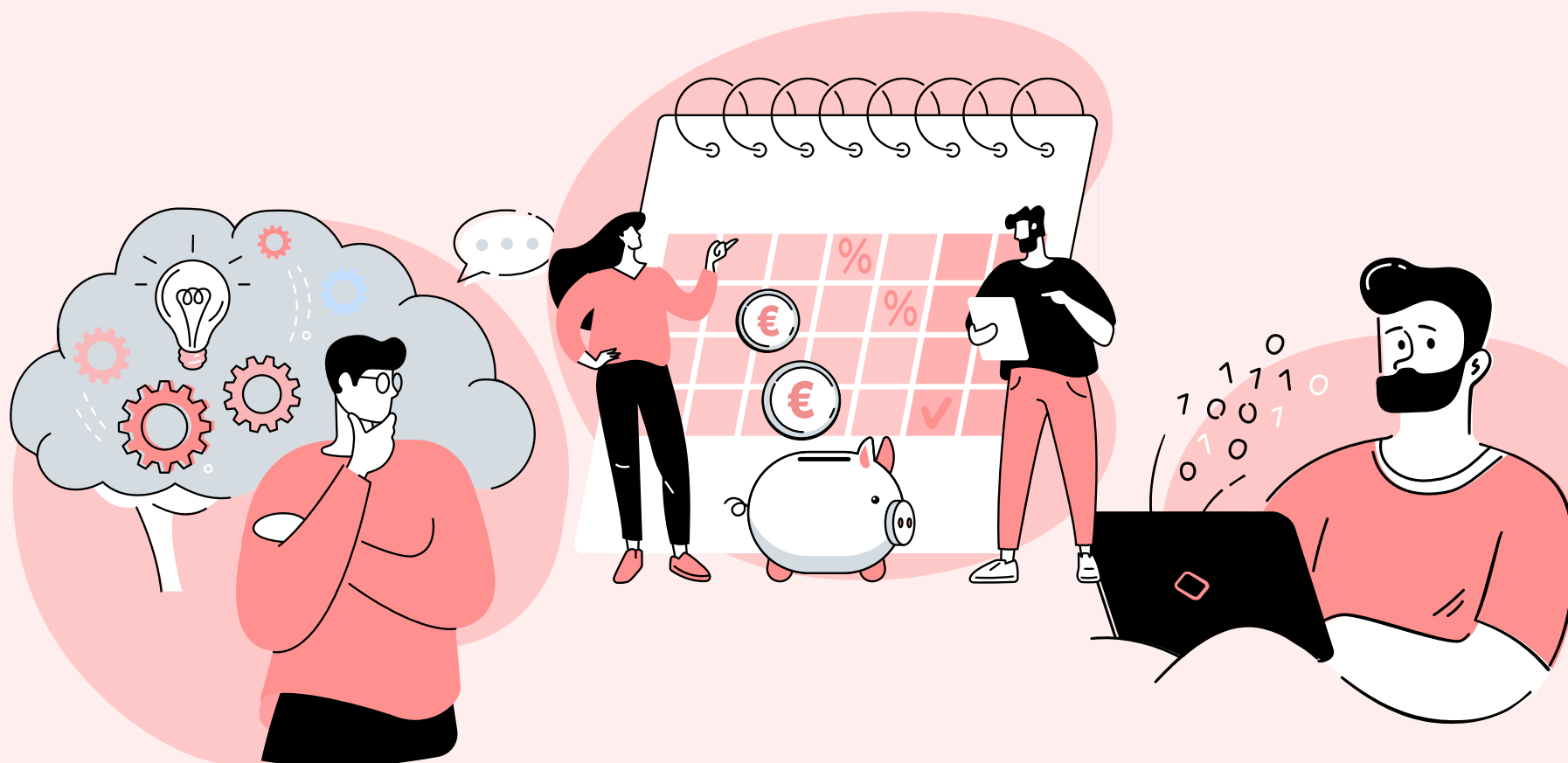
LE TRAIN DE LA MOBILITÉ

Le Train de la mobilité, événement exceptionnel ayant eu lieu en 2021, a visé à valoriser les projets de mobilité internationale des jeunes auprès de ce public cible. 10 événements itinérants ont été organisés en avril 2021 dans toute la Normandie avec une journée de restitution à Louviers, sous la forme d'un plateau TV. Cette manifestation hybride (avec des animations en présentiel et en distanciel dans le contexte de crise sanitaire) a mobilisé 110 jeunes, 40 partenaires et a permis de mettre en valeur 66 témoignages.



Administration régionale

EN PARALLÈLE DES ADAPTATIONS CONTINUES IMPOSÉES PAR LA CRISE SANITAIRE, LES SERVICES RÉGIONAUX ONT POURSUIVI LA MODERNISATION ET LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES AINSI QUE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS ALLOUÉS AUX POLITIQUES RÉGIONALES.





Patrimoine régional

Outre le patrimoine relevant des politiques sectorielles (lycées, enseignement supérieur, santé, culture...), les principales actions sur les bâtiments régionaux ont consisté à :

- poursuivre le diagnostic et les sondages du bâtiment Fontenay (site de Rouen) dans l'objectif de le sécuriser;
- finaliser les études en vue du remplacement des menuiseries extérieures sur le site de l'Abbaye aux Dames;
- initier l'étude de programmation pour la construction d'un datacentre à Saint-Romain de Colbosc.

Par ailleurs, les locaux à destination des chauffeurs (site de Caen) ont été mis en service, de même que les installations thermiques rénovées.

La direction des bâtiments a également contribué à développer les clauses d'achats responsables dans les marchés publics en maîtrise d'ouvrage Région.



Ressources humaines

L'année 2021 marque l'entrée en vigueur des lignes directrices de gestion RH (qui fixent les principes applicables à tous les agents de la collectivité en matière notamment de promotion et d'avancement de grade) ainsi que le développement du télétravail massif avec 1 000 contrats signés en sortie de télétravail sanitaire.

La modernisation du processus de recrutement, tels les jurys à distance, a contribué à rendre la collectivité plus attractive et à attirer de nouveaux talents. En interne, le lancement de la plateforme « Découvrez nos métiers » a permis aux agents de connaître d'autres missions régionales auprès d'ambassadeurs internes pour favoriser la mobilité. La politique de formation a favorisé la montée en compétences pour certains emplois repères en tension (cuisiniers, lingères, équipes mobiles...). Pour l'ensemble des agents, des thématiques phares ont été proposées : lutte antifraude, protection des données, sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail...

La Région Normandie a reçu le 1^{er} prix « Entreprise en Santé » dans la catégorie « Grandes structures hors Québec » pour sa démarche de prévention santé innovante. Dans le cadre du plan mobilité, le forfait « mobilités durables » a été mis en place afin d'encourager les agents qui privilégient les modes de transport alternatifs pour leurs trajets domicile-travail.

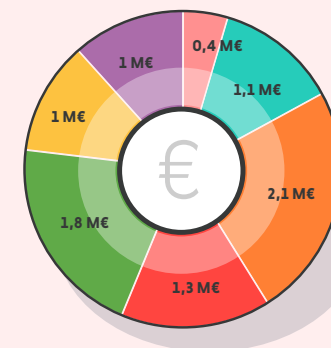


Systèmes d'information

Les principales réalisations (hors lycées et établissements assimilés en matière de transformation numérique) ont concerné cette année :

- **l'accompagnement des directions :** amélioration de l'espace des aides accessible aux usagers et permettant la gestion des dispositifs régionaux, référentiels des données lycées et tiers, évolution du système informatique de la formation professionnelle, évolution de la gestion financière... ;
- **l'amélioration des services numériques :** amélioration des outils collaboratifs développés pendant la crise, renforcement du wifi et mise en place de l'infrastructure du « cloud régional normand », généralisation du télétravail (PC portables et extension de la visioconférence), audits et sensibilisation renforcée autour de la sécurité et mise à jour des sites internet ;
- **des sensibilisations et des actions :** webinaires, achats durables, seconde vie des équipements...

BUDGET DÉDIÉ AUX SYSTÈMES D'INFORMATION EN 2021 : 8,7M€



- Postes de travail
- Infrastructures (matériels, licences)
- Logiciels métiers
- Logiciels (aides régionales et européennes)
- Logiciels (formation, orientation, apprentissage)
- Moyens d'impression
- Télécoms



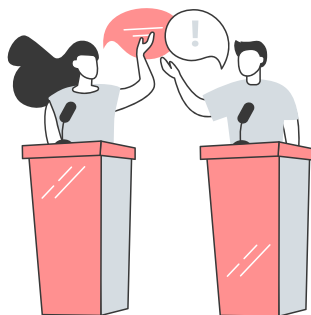


Assemblées

Le Conseil régional a siégé 5 fois en 2021 ; il a adopté 116 délibérations. Cette année a été celle du premier renouvellement de l'instance régionale en juin 2021, avec deux séances d'installation les 2 et 19 juillet.

La Commission permanente s'est réunie 10 fois (dont 8 en visioconférence) ; elle a adopté 1 705 délibérations, (moyenne de 170 délibérations par séance).

Préalablement à ces séances, 34 réunions de commissions intérieures ont été organisées, toujours accessibles en visio-conférence, sur les 2 sites de Caen et Rouen.



Juridique

Avec 300 nouvelles sollicitations, les demandes d'analyses juridiques ont augmenté de 50 % par rapport à 2020. Par ailleurs, 190 dossiers d'assurances ont été ouverts (contre 167 en 2020) et 145 dossiers de sinistres soldés pour 1,02 M€ de recettes d'assurances liées à des sinistres (contre 595 K€ de recettes perçues en 2020 pour 207 dossiers). Le service a développé également des actions de prévention dans le cadre d'une démarche de compliance tant juridique qu'éthique (lutte contre la fraude, secret des affaires...) via des formations et par l'animation du réseau des correspondants juridiques.

Moyens généraux

Pour faire face à l'épidémie du Covid-19 et doter les agents de moyens de protection, la collectivité a engagé un marché de fourniture de plus d'1,4 millions de masques, constitué de plusieurs lots (chirurgicaux, tissus lavables, adaptés pour les personnes à déficience auditive). Par ailleurs, en tenant compte du cycle de vie des produits et en lien avec la politique de développement durable, une démarche a été engagée sur les sites administratifs pour récupérer les masques chirurgicaux en vue de leur recyclage.

La collectivité a initié en fin d'année une réflexion sur les « bureaux flexibles » pour optimiser les espaces de travail et accompagner les transformations managériales et numériques déjà engagées.

Commande publique

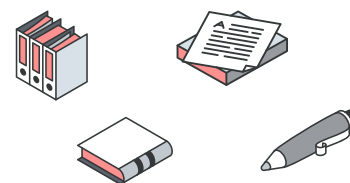
L'assistance apportée aux directions dans leurs projets d'achats s'est concrétisée par 375 consultations engagées et 564 marchés attribués (contre, respectivement, 161 et 419 en 2020). Par ailleurs, 740 avenants ont été traités, dont 175 en lien avec la crise sanitaire. Le service a organisé 5 jurys de concours et 22 commissions d'appels d'offres. En lien avec la politique régionale en faveur du développement durable, ces dernières se tiennent à distance depuis avril 2020.



© Adobe Stock

Évaluation et contrôle de gestion

Outre la conclusion de 7 évaluations relatives à des politiques régionales ou à des programmes européens, la Région a procédé à l'analyse financière de 37 structures aidées par la Région (associations, sociétés d'économie mixte...) pour accompagner les autres directions dans leur dialogue de gestion.



Finances

Malgré une activité administrative en hausse de 9 % en nombre de mandats, le délai global de paiement de la collectivité poursuit son amélioration en passant à 17,4 jours en 2021, contre 18,1 en 2020. Une gestion extrêmement fine des flux financiers de la collectivité en collaboration avec la paierie régionale a permis d'optimiser le niveau de trésorerie.

CESER

Le CESER a procédé au renouvellement de sa gouvernance à mi-mandat et finalisé trois études. Il a apporté une contribution à la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030, présenté le diagnostic préalable à l'avis sur le continuum Bac-3/Bac+3 et formulé un avis sur 16 délibérations de la Région. Suite à son étude sur l'accès à la santé adoptée en décembre 2020, il a organisé un webinaire réunissant plus d'une cinquantaine de participants.

Il a également contribué aux initiatives sur le devenir de l'entreprise « Chapelle Darblay » avec une réunion de sensibilisation des EPCI et une rencontre des principaux acteurs de la filière papetière.

Dans le cadre de l'association des CESER de France, il a co-présidé un groupe de travail sur « L'océan, nouvel horizon pour la France et ses régions ».



Retrouvez toute l'actualité de la Région Normandie sur :

www.normandie.fr

et les réseaux sociaux



RÉGION
NORMANDIE

Abbaye-aux-Dames • Place Reine Mathilde • CS 50 523 • 14035 Caen Cedex 1

Tél. : 02 31 06 98 98 • Fax : 02 31 06 95 95

www.normandie.fr